

Dossier d'auto-évaluation de l'IUT de Toulouse.

Conseil d'administration du 8 juillet 2019

Délibération 2019/07/CA-067

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent le dossier d'auto-évaluation de l'IUT de Toulouse – vague contractuelle 2021 (document joint).

Toulouse, le 8 juillet 2019
Le Président,




Professeur Jean-Pierre VINEL

Nombre de membres : 36
Nombre de membres présents ou représentés : 25

Nombre de voix favorables : 25
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0

Académie : Toulouse
Université : Université Toulouse III – Paul Sabatier
IUT : Toulouse

Ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche
Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle

Évaluation des instituts universitaires de technologie et des diplômes universitaires de technologie

- vague contractuelle 2021 –
-A-

« Partie IUT »

IUT :

Université :

Académie :

Académie : Toulouse
 Université : Université Toulouse III – Paul Sabatier
 IUT : Toulouse

Sommaire

Partie 1 : Suites de la précédente évaluation et évolution de la stratégie de l'IUT	4
1. Bilan synthétique	4
2. Bilan par rapport à la dernière évaluation	6
Partie 2 : Etat des lieux	8
1. Positionnement	8
2. Missions	9
2.1 Offre de formation et recrutement	9
2.2 Formation et professionnalisation	14
2.3 Réussite et devenir	18
2.4 Recherche et Transfert de Technologie	20
3. Gouvernance et pilotage	21
3.1 Gouvernance	21
3.2 Gestion des Ressources Humaines	23
3.3 Budget	24
3.4 Patrimoine	27
3.5 Hygiène, sécurité, sureté	28
Partie 3 : La stratégie à venir, les perspectives de l'IUT	29
VISAS ET SIGNATURES :	31
ANNEXE 1 - Organigramme de l'IUT	32
ANNEXE 2 – Affectation des enseignants-chercheurs de l'IUT dans les laboratoires	33

Académie : Toulouse
Université : Université Toulouse III – Paul Sabatier
IUT : Toulouse

Directeur de l'IUT :

Patrick LAURENS
MCF Hors Classe

Date de prise de fonction : 29/04/2013

2^d mandat : 29/04/2018

Présidente du conseil de l'IUT :

Hélène ROUCH
Personnalité extérieure nommée à titre
personnel

Adresse : 115 C, route de Narbonne
BP 67701 – 31077 TOULOUSE Cedex 4

Téléphone : 05 62 25 80 04 / 05

Télécopie : 05 62 25 80 01

Adresse électronique : direction@iut-tlse3.fr

Site web : <http://www.iut-tlse3.fr>

Académie : Toulouse
Université : Université Toulouse III – Paul Sabatier
IUT : Toulouse

Partie 1 : Suites de la précédente évaluation et évolution de la stratégie de l'IUT

1. Bilan synthétique

L'offre de formation de notre IUT a été dans ses grandes lignes maintenue même si nous avons procédé à quelques ajustements : fermeture de cursus DUT PST (MP, Info-Com et GMP) et Année Spéciale (Info-Com et GEII) qui ne trouvaient plus leurs publics, modification du parcours de remédiation en DUT GEII, restructuration de certaines LP, ouverture de deux nouvelles LP à Castres en TC et MMI plus une en PEC (issue d'une restructuration en deux parcours d'une ancienne LP) et d'une LP à Toulouse (en GEII), ouverture d'une option MLP en DUT information-communication à Toulouse, ouverture d'un S2 passerelle « découvrir », ouverture d'un groupe DUT GEA à Toulouse en horaires aménagés pour des publics à contraintes spécifiques.

La **forte progression de l'alternance** (+ 60%) a permis de renforcer cette modalité de formation pour nos étudiants tout en améliorant nos partenariats avec les entreprises. **La mise en place expérimentale du Parcours Licence à l'IUT** (dans les départements Chimie, PEC, GCCD, TC Toulouse) a ouvert une perspective essentielle pour notre modèle IUT. Elle a aussi permis d'amplifier la réflexion sur **l'innovation pédagogique** dans nos cursus, déjà fortement soutenue dans notre IUT par des dispositifs spécifiques (mission pédagogie et professionnalisation, journées pédagogie ARIUT, Bonus Qualité Formation, aide spécifique de la Région Occitanie...).

De nombreuses actions transversales ont par ailleurs permis de maintenir une politique volontariste concernant notamment la politique de la documentation, des TICE, des langues, des relations internationales, de l'entrepreneuriat, de la santé et du social, et du handicap.

Concernant notre **politique de la recherche, nous avons accru le soutien apporté sur ressources propres aux laboratoires hébergés à l'IUT**. Cette politique a notamment aidé deux laboratoires à retrouver une reconnaissance nationale d'Equipe d'Accueil après l'évaluation positive du HCERES. Grâce à la **mise en œuvre du Conseil Recherche commun avec l'IUT de Tarbes**, nous avons amélioré la coordination de nos politiques de publication d'emplois d'enseignants-chercheurs et de soutien à la recherche. On notera aussi particulièrement la **systématisation du co-financement de thèse avec la Région et les collectivités locales sur les sites décentralisés**, qui constitue un puissant levier de dynamisation de la recherche puisque les deux IUT comptent aujourd'hui 22 doctorants sur les sites hors Toulouse, dont la moitié co-financée par les IUT et les collectivités locales.

Notre capacité à réaliser nos missions essentielles de formation et de recherche dépend aujourd'hui plus que jamais de la **qualité de gouvernance et de gestion de notre institut**. C'est pourquoi beaucoup d'efforts y ont été consacrés.

Nous avons procédé à une **révision générale des Statuts et du Règlement de l'IUT** avec le souci de préserver, voire d'améliorer, le fonctionnement collectif de l'IUT (nouveau rôle du conseil de direction, création d'une commission des services numériques). Nous avons aussi réorganisé certains services de l'IUT pour **renforcer l'administration de notre institut** (installation de la direction administrative, création d'un pôle évaluation et pilotage et plus récemment d'un pôle partenariats. Réorganisation du service immobilier et logistique et du service communication, redéploiement d'un poste pour le consacrer à l'hygiène et la sécurité). Enfin, nous avons signé en 2015 **le premier Contrat d'Objectifs et de Moyens entre l'IUT et l'université**.

Concernant la gestion de l'Institut, dans une période extrêmement difficile pour l'université, nous avons fait le choix de revendiquer **la responsabilité du suivi de notre masse salariale Etat** (plus de 41M€), et de mobiliser des Ressources Propres que nous avons développées pour **préserver les emplois et notre capacité de décision** dans ce domaine. Ce pari a été complètement réussi en 2017 et 2018 grâce à la compétence de nos services.

En outre, malgré le contexte global de gel des postes, **l'IUT a bénéficié durant la dernière période quinquennale de 14 nouveaux emplois de fonctionnaires** (dont 10 BIATSS au titre des concours Sauvadet). Nous nous sommes aussi efforcés malgré tout de continuer à accompagner **l'évolution de carrière des personnels**, convaincus que la qualité des Ressources Humaines constitue la principale richesse de notre

Académie : Toulouse
 Université : Université Toulouse III – Paul Sabatier
 IUT : Toulouse

institut. Nous avons d'ailleurs réalisé et publié en 2017 le **premier Bilan social de l'IUT**, document qui témoignera désormais tous les trois ans de l'évolution de notre politique de Ressources Humaines.

Nous avons également développé une stratégie forte d'investissement sur ressources propres dans la **rénovation de nos locaux** qui permet concrètement d'améliorer les conditions de travail de chacun, étudiants et personnels. Cette stratégie débouchera sur une **rénovation de très grande ampleur de notre IUT sur le site de Toulouse** à partir de 2021 grâce à une enveloppe de 10,7 M€ obtenue dans le cadre du Contrat de Projet Etat Région, au titre notamment de la **transition énergétique**. Les sites de Castres et Auch ont aussi bénéficié d'une dotation CPER qui permet de **rénover le bâtiment A à Auch** (2019) et d'adapter les locaux de Castres pour mieux y **installer le département Techniques de Commercialisation** (2021) ainsi que **de créer la Maison du Campus** (2019), équipement partagé avec l'INU Champollion. Enfin, nous avons poursuivi le projet de **Maison de la Formation Jacqueline Auriol** élaboré par la précédente direction et qui permettra l'installation en 2021 du département Génie Mécanique et Productique sur le nouveau site dédié à l'aéronautique à Montaudran.

Par ailleurs, convaincus depuis longtemps que le **réseau des IUT** constitue un atout essentiel, la direction de l'IUT a poursuivi un investissement fort au niveau national et régional.

Au niveau national, nous nous sommes investis dans le réseau des IUT (ADIUT et ses différentes commissions) et les instances universitaires (Comité Suivi Licence et Licence Professionnelle au ministère, Comité HCERES pour l'évaluation des formations) afin de faire vivre le caractère national des IUT et de leurs diplômes. Nous avons aussi particulièrement contribué à porter le projet de création du **Parcours Licence en IUT** permettant d'inscrire le mieux possible nos instituts dans les évolutions actuelles du paysage de l'enseignement supérieur. Cette démarche devrait logiquement trouver son aboutissement dans la **transformation du DUT à 180 ECTS** et sa reconnaissance au grade de licence. C'est évidemment une évolution historique pour les IUT qui réclamaient cela depuis plus de 30 ans, et avec encore plus de force depuis la structuration du LMD au niveau européen, une évolution qui oriente de manière décisive le projet de l'IUT pour les cinq prochaines années.

Au niveau académique, nous avons œuvré pour un renforcement du fonctionnement collectif des IUT de Midi-Pyrénées. Grâce à un investissement important pour faire vivre la **convention entre l'ARIUT et le rectorat d'académie**, nous avons travaillé efficacement sur la valorisation de la voie technologique, l'accueil et la réussite des différents publics (et notamment la stabilisation du pourcentage d'accueil de bacheliers technologiques à un taux très élevé) renforçant ainsi le lien avec les lycées. L'ARIUT est devenue un interlocuteur reconnu par le rectorat. La **concertation désormais permanente au sein de l'ARIUT** permet de mener une politique partagée sur le champ de la formation (évolution de l'offre de formation, recrutement DUT et LP, communication, pédagogie et professionnalisation, relations internationales...), mais aussi de la recherche (soutien aux laboratoires, bourses de thèses, séminaires de site...). Par ailleurs, afin de placer les IUT dans la meilleure position dans le cadre du projet IDEX de rapprochement des universités, nous avons créé en 2015 **l'Institut Fédératif des IUT** reconnu comme un pôle transverse de formation de l'Université Fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées et membre à ce titre de son Conseil Académique.

Enfin, nous avons regroupé **l'ensemble des IUT d'Occitanie au sein d'un consortium** (2016) qui nous permet de travailler de façon unifiée avec la nouvelle Région. Cette organisation a incontestablement été un facteur favorisant pour que les IUT bénéficient désormais d'un **soutien spécifique dans le Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation**.

Les évolutions les plus marquantes de la période quinquennale

- ✓ Adaptation de l'offre de formation
- ✓ Forte augmentation de l'alternance
- ✓ Expérimentation du parcours licence en IUT
- ✓ Renforcement de l'accompagnement de la recherche
- ✓ Engagement significatif d'une rénovation du patrimoine immobilier
- ✓ Renforcement de l'administration de l'institut
- ✓ Signature du premier Contrat d'Objectif et de Moyens
- ✓ Gestion de la masse salariale Etat et préservation de l'emploi
- ✓ Création de l'Institut Fédératif des IUT au sein de l'Université fédérale de Toulouse
- ✓ Création du consortium des IUT d'Occitanie et renforcement de la politique régionale

Académie : Toulouse
 Université : Université Toulouse III – Paul Sabatier
 IUT : Toulouse

2. Bilan par rapport à la dernière évaluation

Rappel dernière évaluation CCN

Points forts :

- *Compte tenu de son poids dans l'absolu comme par rapport à l'université de rattachement, la maturité du projet de gouvernance y compris pour les sites délocalisés,*
- *La structure collégiale et la responsabilisation des départements comme des services administratifs sur tous les sites,*
- *La gestion du processus d'autoévaluation, les progrès dans l'évaluation des pédagogies et la mise en place d'un contrôle de gestion que le nouveau système d'information risque de remettre en cause, mais la méthodologie restera un acquis,*
- *La politique de recherche et de transfert de technologie,*
- *Les activités de l'ARIUT et son animation par le plus gros des IUT qui la compose.*

Commentaires :

Les points forts signalés par les experts restent vrais cinq ans après. Ils ont même été renforcés car ils constituent des éléments essentiels de la solidité de notre IUT.

Points faibles :

- *Comme malheureusement déjà signalé dans l'évaluation précédente, l'état des locaux des sites toulousains,*
- *Les deux départements dont l'évaluation à trois ans est demandée par les CPN,*
- *La difficulté persistante à assurer le renouvellement des équipements,*
- *La progression difficile mais en cours de la prise en compte des projets de l'IUT par l'université.*

Commentaires :

Parmi les points faibles relevés par les experts, beaucoup ont été améliorés :

- Un effort très significatif a été réalisé pour améliorer l'état du patrimoine, notamment en fléchant une part de nouvelles ressources propres sur cet objectif et en travaillant pour faire advenir un financement spécifique CPER.
- L'évaluation intermédiaire des deux départements signalés a donné un résultat très positif.
- L'augmentation des ressources propres des départements (liée notamment au développement de l'alternance) ainsi que les projets conduits dans la cadre du Plan Campus (GMP) ou du Schéma Régional Enseignement Supérieur Recherche Innovation (SRESRI) ont permis de mettre à niveau la plupart des équipements et d'accélérer la « transition numérique » de l'IUT.
- La prise en compte des projets de l'IUT par l'université est restée difficile dans un contexte où l'université a dû mettre en place un plan d'économie, notamment de masse salariale.

Conclusion des experts :

L'IUT A de l'UPS a su, malgré les difficultés que rencontrent les universités, progresser depuis la dernière évaluation. Les points négatifs qui étaient de son ressort ont vu des améliorations. Assurant la présidence de l'ARIUT Midi-Pyrénées il a démultiplié avec ses partenaires les échanges et des mutualisations à tous les niveaux en limitant par les moyens du numérique les réunions physiques dans l'objectif d'une maîtrise des coûts. Toulouse ayant été l'un des tout premiers créés en France il est maintenant victime de son âge, l'université et la région devraient joindre leurs efforts pour poursuivre son développement dans bassin d'emplois ou le besoin de techniciens supérieurs de grande compétences et de cadre supérieurs est souvent rappelé. Alors que la population de la métropole croît beaucoup plus vite que la moyenne nationale et que le nombre de bacheliers augmente de plus de 1000 par an, l'UPS dispose, avec cet IUT, et celui de Tarbes d'un outil particulièrement performant, qu'elle devrait associer plus pleinement à l'élaboration de son projet puisque les relations entre l'université et ses IUT se sont bien apaisées.

Commentaires :

Malgré un contexte budgétaire difficile, l'IUT a pu durant la dernière période quinquennale améliorer un peu son offre de formation, en ajustant l'offre existante et en ouvrant de nouveaux cursus (une option MLP en DUT info-Com, un groupe DUT GEA, un S2 passerelle, 3 LP). Ces évolutions ont été possibles notamment grâce à

Académie : Toulouse
Université : Université Toulouse III – Paul Sabatier
IUT : Toulouse

des financements européens (FSE) obtenus par la Région et à des financements Etat liés à la loi ORE. On notera aussi un accompagnement fort de la Région Occitanie dans le cadre du SRESRI, notamment via une mesure spécifique de co-financement de projets pédagogiques innovants.

Appréciations et recommandations de la CCN :

L'IUT Toulouse-A est un très gros IUT, bien organisé en termes de gouvernance et qui a progressé depuis la dernière évaluation. Le taux de réussite des bacheliers technologiques doit être amélioré. Une bonne dynamique en F.A. La CCN-IUT considère qu'il n'y a pas de BPI dès lors que les ressources de la FA et FC ne sont pas intégrées dans le BPI. L'IUT a mis en place des modalités pédagogiques innovantes qui sont appréciées et cela a permis de réduire la charge horaire. Les difficultés financières rejaillissent sur l'entretien et les investissements de l'IUT et peuvent à terme poser de grands problèmes de sécurité. Une réflexion sur le bien-être au travail doit être menée. La CCN-IUT souligne la qualité du dossier qui a été remonté et qui a été travaillé collectivement avec les équipes. Le travail au sein de l'ARIUT est remarquable.

Commentaires :

- Malgré de nombreuses initiatives pédagogiques, le taux de réussite des bacheliers technologiques reste à améliorer même si cette question n'est malheureusement pas spécifique à l'IUT de Toulouse. L'évolution du DUT en 180 ECTS devrait permettre de donner plus de temps à ces bacheliers pour acquérir les connaissances indispensables à un technicien supérieur, et ainsi améliorer leur taux de réussite.
- La dynamique de formation en alternance s'est poursuivie de façon excellente puisque l'IUT a fortement augmenté en cinq ans son nombre d'alternants qui s'établit désormais à plus de 750, notamment en LP mais aussi avec une petite progression en deuxième année de DUT.
- Concernant le périmètre du BPI, les recettes FA et FC sont toujours réalisées sur l'UB de la Mission Formation Continue de l'Université et du CFA mais une grande partie est désormais intégrée par virement anticipée au budget initial de l'IUT. De même, l'essentiel des dépenses est maintenant réalisée sur le BPI de l'IUT. En outre, nous avons créé au sein de l'IUT un « Pôle Partenariats » qui a désormais vocation à coordonner le développement de l'alternance et de la FC. L'IUT continuera à évoluer sur ce point. Il faut cependant remarquer que l'IUT dispose d'une très bonne autonomie budgétaire et qu'il a pu bénéficier durant la dernière période d'une délégation de gestion de sa masse salariale Etat qui lui a permis de piloter ses missions malgré un contexte budgétaire de l'université très difficile.
- L'IUT connaît toujours une situation financière délicate mais a pu faire face à ses obligations grâce à une importante augmentation de ses ressources propres, issues principalement de l'alternance mais aussi du Fonds Social Européen et des financements régionaux (SRESRI). Les investissements en équipements pédagogiques et dans la rénovation du patrimoine ont ainsi été améliorés de manière sensible.

Académie : Toulouse
 Université : Université Toulouse III – Paul Sabatier
 IUT : Toulouse

Partie 2 : Etat des lieux

1. Positionnement

L'IUT de Toulouse offre un visage très particulier dans le monde des IUT. C'est un « gros » IUT, environ 5400 étudiants dans 17 départements répartis sur trois sites (Toulouse, Auch, Castres). Il représente ainsi une composante importante de l'Université Paul Sabatier qui travaille par ailleurs en collaboration de plus en plus étroite avec l'IUT de Tarbes. L'ensemble qui comprend environ 7000 étudiants constitue le secteur « technologie » de l'université (environ 20% des effectifs), à côté des deux autres grands secteurs « Sciences » et « Santé ».

Compte tenu de sa taille et de ses choix de gouvernance, l'action de l'IUT se déploie aux différents niveaux de sa structuration, selon une logique de distribution de la responsabilité.

Le niveau central porte la politique générale dans chacun des grands domaines d'action (formation, recherche, services supports) et décide, via ses instances (conseil, nombreuses commissions), des grandes orientations. C'est aussi à ce niveau que se structurent les relations avec l'université et ses différentes composantes, les partenariats avec les autres IUT ou autres établissements d'enseignement supérieur, avec le rectorat, la région...

Chaque département bénéficie d'une dotation (personnels, enveloppe horaire, budget) lui permettant d'exercer la pleine responsabilité de la mise en œuvre des formations (DUT et LP) qui lui sont rattachées. Chaque département entretient aussi ses relations externes propres dans son champ de compétences, notamment avec le milieu professionnel.

Enfin, les sites d'Auch et de Castres sont structurés du point de vue de leur gouvernance (directeur adjoint de l'IUT responsable de site, comité de gestion de site) et de leur organisation (responsable administratif de site, services communs de site) de façon à pouvoir prendre en charge la politique et la logistique du site, les relations avec les partenaires socio-économiques locaux et les collectivités territoriales, les mutualisations pertinentes. L'évolution de la structuration de cette gouvernance et cette organisation font actuellement l'objet d'une réflexion afin de répondre au développement de ces sites.

L'IUT de Toulouse joue par ailleurs un rôle moteur dans la structuration et la coordination des IUT au niveau régional. Son directeur préside l'ARIUT Midi-Pyrénées qui est très active et constitue un interlocuteur reconnu par le rectorat et l'ensemble des partenaires socio-économiques, et l'Institut fédératif des IUT (pôle transverse de formation de l'Université Fédérale de Toulouse). Il co-préside aussi le consortium des IUT d'Occitanie créé en 2016 dans la logique de la réforme régionale.

Le réseau régional des IUT (paragraphe commun à l'ensemble des IUT de Midi-Pyrénées)

L'ARIUT Midi-Pyrénées

En 2005, les cinq IUT de Midi-Pyrénées, implantés dans 7 villes de notre région, se sont regroupés au sein de **l'Assemblée Régionale des IUT de Midi-Pyrénées**. La création de cette association est venue formaliser le travail commun réalisé par les cinq IUT autour de la communication (plaquette commune, stand INFOSUP unique, campagne de presse, etc.) ou encore de la gestion des candidatures (portail internet régional, logiciel commun de candidatures des Licences professionnelles). L'association avait également pour objectif de donner à nos interlocuteurs communs (notamment le Rectorat, le Conseil Régional, les organisations professionnelles) une structure unique susceptible de fédérer le dialogue.

Depuis 2005, l'activité déployée par les cinq IUT au sein de l'ARIUT n'a eu de cesse de se développer. Les cinq IUT ont ainsi mis en commun leurs compétences pour développer des actions communes et concrètes visant notamment à favoriser l'accueil de tous les publics et améliorer la réussite des étudiants (analyse du recrutement des bacheliers technologiques, actions de communication, concertation sur l'évolution de l'offre de formation, création de LP multi-sites, organisation des Journées pédagogiques annuelles de l'ARIUT, développement des TICE, des relations internationales, formation continue des enseignants, mutualisation des bonnes pratiques pédagogiques, etc.).

Au fil des années, l'ARIUT est devenue un interlocuteur reconnu, force de proposition dans les différents projets portés par les acteurs académiques et régionaux. Ainsi, l'ARIUT a activement participé à la réflexion de la région sur le PRDF en 2006 et sur les SRESRI en 2011 et 2016. L'ARIUT a aussi animé le groupe de travail du PRES (Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur qui préfigurait la COMUE) sur les licences professionnelles en 2009 et, après avoir élaboré une contribution à la définition de l'IDEX2 (2010), a co-animé avec le PRES (2012) un groupe de travail sur l'avenir des IUT au sein de la future Université de Toulouse-Midi-Pyrénées. L'ARIUT a également initié en 2012 une convention avec le rectorat sur « la promotion de la voie technologique et la réussite de tous les publics », convention renouvelée à deux reprises avec les recteurs successifs qui a contribué à une politique concertée entre les IUT et le rectorat, notamment sur la question de l'accueil des bacheliers technologiques.

En 2012, l'ARIUT Midi-Pyrénées a souhaité franchir une étape supplémentaire et élargir sa représentation en intégrant à ses travaux des représentants des personnels et étudiants de chacun des sites des IUT de Midi-Pyrénées et des représentants des organisations institutionnelles et professionnelles. A cette fin, l'ARIUT a créé en son sein un **Conseil d'Orientation** qui se réunit désormais tous les ans.

Académie : Toulouse
 Université : Université Toulouse III – Paul Sabatier
 IUT : Toulouse

L'institut fédératif des IUT de l'Université de Toulouse

Créé en 2015, l'Institut Fédératif des IUT visait à identifier la coopération des IUT au sein de l'Université fédérale de Toulouse en cours de construction. Il représente donc en quelque sorte une projection institutionnelle de l'ARIUT. Via l'Institut Fédératif, les IUT sont reconnus comme un « pôle transverse de formation » de l'Université fédérale de Toulouse représenté par quatre membres dans son Conseil Académique.

Le consortium des IUT d'Occitanie

Enfin en 2016, les ARIUT Languedoc Roussillon et Midi-Pyrénées ont créé un consortium dénommé « Assemblée Régionale des IUT d'Occitanie » qui représente les 14 sites d'IUT accueillant 14000 étudiants dans la nouvelle grande région. Ce consortium permet aux IUT de dégager des politiques et des actions communes. Très concrètement, au-delà d'une concertation nouvelle (le consortium se réunit au moins une fois par an) favorisant la convergence des politiques, il a permis par exemple :

- de coordonner certains supports de communication,
- d'élargir les Journées pédagogiques annuelles à l'ensemble de l'Occitanie,
- de produire en 2016 une contribution commune au Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation et de faire émerger une mesure spécifique de soutien de la nouvelle région aux 14 sites d'IUT (1,4M€ annuel de financements de projets pédagogiques innovants pour lesquels tous les sites d'IUT se coordonnent annuellement),
- d'organiser des actions communes comme le premier colloque sur la professionnalisation dans les IUT d'Occitanie en 2016 ou encore en 2019 le colloque « L'innovation par le numérique » en présence de la présidente de Région.

2. Missions

2.1 Offre de formation et recrutement

Offre de formation en DUT

L'IUT 'A' propose une large offre de formation avec 11 DUT secondaires et 9 DUT tertiaires. L'offre de formation a été globalement maintenue.

	Total Inscrits 1A	Capacité d'accueil	Taux de remplissage
2014	2174	2086	104,22 %
2015	2167	2086	103,88 %
2016	2232	2086	107,00 %
2017	2208	2086	105,85 %
2018	2256	2114	106,72 %

Tableau 1 – Remplissage des formations

La capacité d'accueil est restée stable en nombre sur la période 2014-2017, la seule ouverture ayant eu lieu dans ce laps de temps s'étant réalisée par substitution de groupe. En effet, en 2016, l'option Métiers du Livre et du Patrimoine (MLP) a été ouverte dans le département Info-Com, à hauteur d'un groupe TP. Ce département disposait jusqu'alors de deux options, Information Numérique dans les Organisations (INO) et Communications des Organisations (COM). Le nouveau groupe de TP MLP a été créé en substitution d'un groupe de TP de l'option INO, dont le taux de pression en entrée est inférieur à celui de l'option COM. L'option MLP a été ouverte sur l'orientation « musées et patrimoine », portée jusqu'alors uniquement par l'IUT de Dijon, élargissant ainsi le champ de formation du département aux métiers de la médiation culturelle.

En 2018, la capacité d'accueil augmente de 28 places, du fait de la création d'une formation GEA en Horaires Aménagés grâce à l'attribution de moyens dans le cadre de la loi ORE. Cette formation s'adresse à des candidats ayant un double projet (sportif, artistique, création d'entreprise, etc.). Elle permet aux étudiants de mener de front leurs études et une activité personnelle. Un certain nombre d'enseignements sont dématérialisés et réalisés en autonomie ; des séances de TD hebdomadaires sont effectués sur différents sites en parallèle (CREPS, TFC, IUT, ...) communiquant entre eux par des liens numériques.

Le taux de remplissage global légèrement supérieur à 100 % permet de sécuriser le remplissage des formations.

Académie : Toulouse
 Université : Université Toulouse III – Paul Sabatier
 IUT : Toulouse

	2014	2015	2016	2017	2018
Dpts secondaires	2629	2565	2539	2620	2600
Dpts tertiaires	1704	1697	1736	1630	1639
Total	4333	4262	4275	4250	4239

Tableau 2 – Evolution des effectifs en DUT

Les effectifs des DUT ont diminué pendant la période du fait de la fermeture d'un certain nombre de dispositifs :

- Le département GEII a mis fin au programme de remédiation, qui permettait à des étudiants en échec au semestre 1 de recommencer leur formation dès le milieu d'année sans attendre la fin du semestre 2. Ce dispositif a été arrêté pour cause de résultats insuffisants et un manque de flux externe. Il a été remplacé par un DU, ouvert en janvier 2019, dont la pédagogie innovante a pour objectif de faire acquérir des compétences grâce à des projets s'appuyant sur des applications en électronique et en numérique. En cas de réussite au DU, la réintégration en S1 est automatique.
- Les cursus de DUT en PST (MP, Info-Com et GMP) ont progressivement fermé, de par une raréfaction du public et un arrêt de financement de ces formations par le Conseil Régional d'Occitanie. De même les années spéciales Info-Com et GEII ont fermé pour cause de candidatures insuffisantes.

En 2018, un DU nouveau, nommé « S2 Découvrir » a vu le jour en liaison étroite avec le SCUO-IP. Celui-ci s'adresse à des étudiants issus du semestre 1 de l'IUT ou de l'université, en échec dans leur formation, qui souhaitent se réorienter vers une formation courte mais qui n'ont pas de projet professionnel et personnel précis. Ce semestre leur permet, outre de revoir des bases générales scientifiques et littéraires, de parfaire leur connaissance de différents cursus de DUT ou de BTS (partenariats avec une quinzaine de BTS), et de préciser leur projet. Pour cela, des immersions dans un certain nombre de formations sont réalisées, des entretiens personnels avec des psy-EN sont régulièrement effectués, et le dispositif se conclut par un stage en entreprise. Tous les inscrits de la promotion de 2018 ont obtenu un de leur choix sur la plateforme Parcoursup. A ce jour, le dispositif est donc une réussite.

Offre de formation en LP

		2014	2015	2016	2017	2018
Secondaire	Nbre de LP ouvertes	19	18	20	21	21
	Total capacité d'accueil	730	664	640	668	724
	Effectifs	578	548	588	618	612
Tertiaire	Nbre de LP ouvertes	12	12	11	12	12
	Total capacité d'accueil	350	336	336	392	448
	Effectifs	336	333	353	345	368
Total	Nbre de LP ouvertes	31	30	31	33	33
	Total capacité d'accueil	1080	1000	976	1060	1172
	Effectifs	914	881	941	963	980

Tableau 3 – Evolution des LP

Quelques restructurations ont été réalisées dans l'offre de formation des licences professionnelles.

A l'occasion de la nouvelle accréditation en 2016 et de la mise en place des mentions, les maquettes ont été renouvelées et 4 LP ont changé de nom de parcours. Par ailleurs entre 2016 et 2017, trois nouvelles LP ont été créées à Castres :

- Contrôle Qualité et Management des Processus Industriels (CQMPI) au département PEC. Il s'agit en fait d'une restructuration en deux parcours de l'ancienne LP « Chimie, Analyse, Qualité ».
- Design et Réalisation d'Applications Mobiles (DReAM) au département MMI
- Marketing et Commercialisation en Agroalimentaire (MCA) au département TC.

D'autre part, le département GEII va ouvrir une LP Robotique à la rentrée de septembre 2019, afin de répondre à une demande de formation de techniciens en capacité de développer et gérer des systèmes robotisés de la part des entreprises de ce secteur en plein développement.

Offre spécifique en Information Communication

Avec le département Information-Communication et le LERASS (gros laboratoire de recherche dans le domaine de Information-Communication), l'IUT contribue fortement depuis longtemps à l'offre de formation

Académie : Toulouse
 Université : Université Toulouse III – Paul Sabatier
 IUT : Toulouse

dans la mention Information-Communication sur le site toulousain. C'est pourquoi, l'IUT porte depuis 2003 une L3 (cohabilitée avec Toulouse 1) dans cette mention. Cette L3 a été complétée en 2012 par une L1 et L2 « Art et Communication » cohabilitées par les 3 universités toulousaines et portées par l'université Toulouse II. L'IUT est ensuite devenu co-opérateur pour l'UPS d'un M1 Information communication en 2004 (cohabilité et porté par Toulouse 1), puis porteur en 2005 et 2006 de deux M2 "Communication et territoire" (cohabilité avec Toulouse 1) et "Communication et médiations socio-techniques". Un conseil de perfectionnement commun à l'ensemble des établissements coordonne ces formations.

Recrutement

	2014	2015	2016	2017	2018
Secondaire					
Nbre de candidatures reçues	13128	13725	13020	15292	18186
taux de pression	11,0	11,7	10,9	12,3	14,6
sélectivité	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8
attractivité	0,5	0,5	0,6	0,5	0,6
Tertiaire					
Nbre de candidatures reçues	10922	11290	11662	12795	15743
taux de pression	14,8	15,4	15,8	18,4	21,6
sélectivité	0,5	0,5	0,5	0,6	0,6
attractivité	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Total					
Nbre de candidatures reçues	24050	25015	24682	28087	33929
taux de pression	12,5	13,1	12,8	14,5	17,2
sélectivité	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7
attractivité	0,4	0,4	0,4	0,4	0,5

Tableau 4 – Evolution des principaux indicateurs du recrutement

Le nombre de candidatures reçues au cours de la période est en constante augmentation. En 2017 celle-ci s'explique essentiellement par une augmentation du nombre de bacheliers. En 2018 l'arrivée de la plateforme Parcoursup¹ amplifie la hausse (+ 20,8%). Ce phénomène, national, peut être attribué principalement à la possibilité offerte aux candidats par la plateforme de classer de nombreux sous-vœux pour un vœu donné.

La sélectivité² reste globalement constante, avec un différentiel notable entre les départements secondaires et tertiaires. Pour ces derniers, le taux de pression plus important incite à ne pas classer des candidats dont il est connu qu'ils ne seront pas appelés, même en fin de procédure, afin d'éviter des attentes inutiles de leur part.

L'arrivée de la nouvelle plateforme Parcoursup n'a pas eu d'impact négatif sur les inscriptions, par contre le processus a été plus lent qu'avec APB pour cette première année. Les mesures mises en place dans la loi ORE en faveur des boursiers du secondaire n'ont pas modifié de manière significative la part de boursiers du supérieur dans les inscrits en première année (48 %).

Réorientation vers l'IUT en S1

Réorientation vers IUT : en S1	2014	2015	2016	2017	2018
BG	257	278	270	291	297
BTn	89	115	104	103	102
Autres	28	39	35	25	26
Total	374	432	409	419	425

Tableau 5 – Evolution des effectifs en réorientation vers l'IUT

Ce tableau montre la légère augmentation du nombre de néo-entrants en S1, ce qui peut s'expliquer par une meilleure communication sur les possibilités de réorientation, la réussite de dispositifs comme le S2 Rebondir proposé à l'Université, une meilleure connaissance des plateformes (APB puis Parcoursup) et de leurs calendriers de la part des candidats. Par ailleurs les départements, via le jury d'admission de l'IUT, bonifient de manière systématique la moyenne des candidats en réorientation.

1 A noter que l'IUT a fait partie du groupe national des formateurs (MESRI) qui ont formé les universités à l'outil d'aide à la décision de Parcoursup

2 nombre de candidatures classées par le jury d'admission sur le nombre de candidatures reçues

Académie : Toulouse
 Université : Université Toulouse III – Paul Sabatier
 IUT : Toulouse

GEA REO	2014	2015	2016	2017	2018
Candidatures UPS	21	8	14	17	18
Candidatures UT1	37	51	48	31	44
Candidatures UT2	5	6	6	22	8
Candidatures Autres	17	22	26	39	24
Total candidatures	80	87	94	109	94

Inscrits UPS	5	3	1	3	4
Inscrits UT1	9	15	21	8	19
Inscrits UT2	2	3	3	5	1
Inscrits Autres	4	7	3	14	5
Total Inscrits	20	28	28	30	29

TC REO	2014	2015	2016	2017	2018
Candidatures UPS	11	17	9	11	22
Candidatures UT1	38	33	39	38	36
Candidatures UT2	4	4	10	18	7
Candidatures Autres	28	28	28	42	33
Total candidatures	81	82	86	109	98

Inscrits UPS	1	1	2	2	5
Inscrits UT1	9	12	11	9	8
Inscrits UT2	1	0	3	3	0
Inscrits Autres	7	6	7	11	11
Total Inscrits	18	19	23	25	24

Tableau 6 – Dispositif de réorientation

Les départements GEA et TC maintiennent leurs processus de REO qui permettent à des étudiants en réorientation d'intégrer ces formations en janvier et de suivre un enseignement intensif jusqu'en juin, couvrant la presque totalité des S1 et S2. Les effectifs sont stables dans ces formations.

Par ailleurs, l'IUT offre des places à la Bourse de Changement d'Orientation mise en place par le rectorat de l'Académie de Toulouse, pour une entrée directe en S2 dans certaines spécialités.

Politique en faveur des baccalauréats technologiques

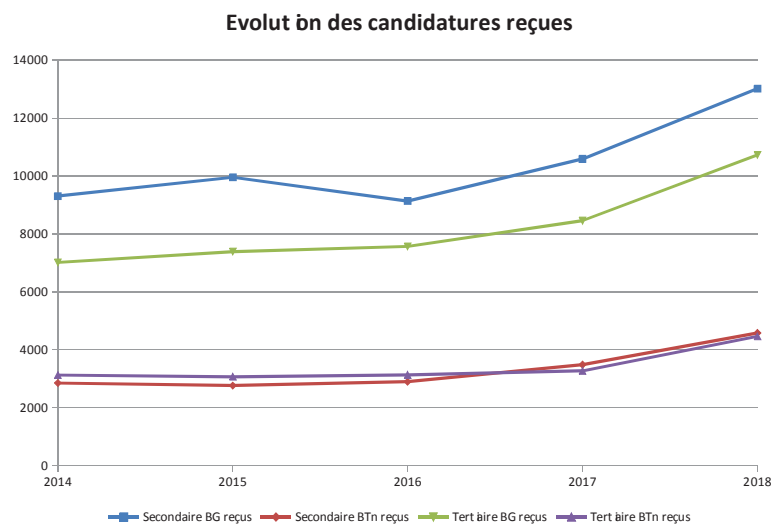


Figure 1 – Evolution des candidatures

L'IUT de Toulouse a depuis de nombreuses années une politique volontariste de recrutement de titulaires de bacs technologiques, pour atteindre une proportion dans ses promotions bien supérieure à la moyenne nationale (38,3 % IUT de Toulouse, 29,2 % au national en 2018, indicateur 4). Ce taux a été globalement maintenu constant sur la période quinquennale grâce à la maîtrise du recrutement par groupes de bac (classements, taux d'appel) et ce malgré une augmentation beaucoup plus importante des candidatures de bacheliers généraux qui creuse parfois l'écart de niveau de recrutement entre bacheliers généraux et bacheliers technologiques.

Académie : Toulouse
 Université : Université Toulouse III – Paul Sabatier
 IUT : Toulouse

Recrutement d'étudiants étrangers

	2014	2015	2016	2017	2018
Dipl. étrangers	31	40	30	24	23
Bacs français	89	101	86	93	89
Total	120	141	116	117	112

Tableau 7 – Evolution des étudiants étrangers

Le recrutement des étudiants étrangers en S1 de DUT se fait selon 3 procédures différentes ;

- Sur Parcoursup : cas des étudiants scolarisés dans un lycée français à l'étranger
- Sur Etudes en France : cas des étudiants étrangers
- Par des programmes coordonnés avec l'ADIUT

Concernant le 1^{er} cas, ces candidats sont traités comme les candidats issus de lycées français implantés en France. L'IUT privilégiant l'accueil d'étudiants étrangers par des programmes coordonnés permettant une bonne adéquation entre la formation antérieure et la spécialité de DUT ou de LP et un bon niveau en français, les recrutements sur Etudes en France sont peu fréquents.

Ce recrutement est stable en nombre sur la période (cf. « Politique d'ouverture internationale » pour connaître l'évolution des programmes d'échange).

Recrutement en LP

		2014	2015	2016	2017	2018
Secondaire	Candidatures reçues	2496	2414	2253	2815	2972
	Inscrits	578	548	588	618	612
	Taux de pression	4,32	4,41	3,83	4,56	4,86
Tertiaire	Candidatures reçues	1927	1968	1982	2211	2210
	Inscrits	336	333	353	345	368
	Taux de pression	5,74	5,91	5,61	6,41	6,01
Total	Candidatures reçues	4423	4382	4235	5026	5182
	Inscrits	914	881	941	963	980
	Taux de pression	4,84	4,97	4,50	5,22	5,29

Tableau 8 – Evolution des indicateurs du recrutement en LP

On peut logiquement noter une augmentation des inscrits, suite à l'ouverture de nouveaux parcours de LP. Le nombre de candidatures reçues a augmenté ces deux dernières années, parallèlement à la mise en place d'une nouvelle plateforme de recrutement (E-Candidat en remplacement de CIELL).

La part des alternants dans ces inscrits est en forte augmentation (cf. « Développement alternance »).

Accueil et accompagnement de publics spécifiques

L'IUT accueille et accompagne des publics spécifiques comme les Sportifs de Haut Niveau (SHN) ou les Bons Niveaux Nationaux (BNN) et les étudiants en situation de handicap (ESH). Dans les 2 cas, ils bénéficient d'un double accompagnement : par l'équipe du département et par une structure externe (club sportif pour les SHN/BNN, MDPH pour les ESH). Une structure interne à l'UPS (Département SHN ou Mission Handicap), en liaison étroite avec la direction de l'IUT, coordonne cet accompagnement. Les aménagements de la scolarité à l'IUT sont effectués au cas par cas afin de conjuguer la vie universitaire et extra-universitaire et de favoriser la réussite de ces étudiants. Chaque SHN/BNN ou ESH bénéficie d'un tuteur au sein du département d'accueil.

Afin de coordonner et d'améliorer l'accueil et la réussite des ESH de plus en plus nombreux (60 en 2013-2014, 130 en 2018-2019), nous avons désigné depuis 2015 une « référente handicap » dont la mission consiste, dans le cadre de la politique portée par la mission Handicap de l'UPS et en coordination étroite avec les différents acteurs impliqués, à réunir les meilleures conditions d'études et à faciliter l'insertion sociale et professionnelle des ESH.

Concernant l'accueil de publics salariés, l'IUT est partie prenante de la « Charte de l'étudiant salarié » de l'UPS qui vise à mieux intégrer les étudiants ayant également un emploi (au-delà de 8h/semaine ou 80h/semestre). Il faut noter que cela concerne très peu d'étudiants (1 à 2 par département) car une activité salariée importante est peu compatible avec le nombre d'heures présentiel.

Vie étudiante

Sur les trois sites de l'IUT, les étudiants bénéficient de conditions de logement (CROUS et parc privé à Toulouse, parc privé à Auch et Castres) et de restauration (restaurant ou cafétéria CROUS sur les trois sites) satisfaisantes.

Académie : Toulouse
 Université : Université Toulouse III – Paul Sabatier
 IUT : Toulouse

Sur les trois sites, les étudiants peuvent aussi bénéficier d'une offre de pratique sportive, ils peuvent faire le choix d'un module optionnel de sport qui fait l'objet d'une bonification dans leur scolarité. L'offre sportive est très conséquente à Toulouse (accès à plus de 30 sports via le service commun de l'université) et plus limitée sur Auch et Castres.

Les étudiants participent à la vie institutionnelle de l'IUT via les conseils et commissions où ils sont représentés. Cette participation assez importante au niveau des départements est beaucoup plus faible dans les instances centrales de l'IUT, et ce malgré la mise en place depuis plusieurs années de la possibilité de bonification sur la moyenne du S4.

Santé, social

L'IUT est très attentif à la situation sociale et médicale des étudiants, facteur de réussite et d'insertion. Pour cela, l'IUT travaille en étroite collaboration avec le Service Inter-universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SIMPPS).

En complément des services apportés par le SIMPPS (présence de médecins généralistes et spécialistes et d'assistantes sociales, organisation d'événements sur le thème de la prévention), la collaboration entre l'IUT et le SIMPPS est facilitée par un accord signé entre les deux parties. Cet accord prévoit notamment la prise en charge de la visite médicale par l'IUT sous forme de bilan infirmier. En contrepartie, le SIMPPS établit des dossiers médicaux et/ou sociaux en prévision des jurys de semestre et de diplôme, donnant aux équipes pédagogiques les éléments nécessaires à la situation de l'étudiant.

Sur le site de Toulouse, la situation est plutôt favorable du fait d'une proximité immédiate avec les structures médicales et sociales universitaires et la présence de deux infirmières, personnels de l'IUT, au sein de l'établissement. Elles sont un véritable lien entre les départements d'études, les services médico-sociaux, la mission Handicap et les étudiants.

Les sites délocalisés d'Auch et Castres bénéficient des services médico-sociaux de l'université au même titre que les départements toulousains. Un bilan infirmier de tous les primo-entrants est assuré par une infirmière. A chaque rentrée, les services du SIMPPS se déplacent pour rencontrer les étudiants et les équipes pédagogiques et administratives. Leurs coordonnées sont à disposition des étudiants en permanence sur les panneaux d'affichage. L'assistante sociale assure une permanence (4 à 5 fois par an) pour recevoir les étudiants qui le souhaitent. Bien que ces différents services se rendent pleinement disponibles par des contacts téléphoniques et courriels, l'éloignement pose des difficultés pour des publics fragiles.

Au-delà du suivi individuel, un certain nombre d'actions collectives sont mises en place chaque année, par exemple :

- charte « Soif de Vie », signée chaque année entre la direction de l'IUT et les associations étudiantes de l'IUT. Cette charte vise à établir les actions de prévention lors de l'organisation d'événements festifs par les associations étudiantes de l'IUT,
- accueil spécifique des étudiants étrangers ou hors métropole en collaboration avec le service social du SIMPPS,
- collectes de sang sur les sites de Ponsan et Rangueil sont reconduites tous les ans.

2.2 Formation et professionnalisation

Développement alternance et Formation Continue

Le développement de l'alternance constitue un axe majeur de la politique de l'IUT depuis plusieurs années. Il s'agit de contribuer à une meilleure professionnalisation de nos étudiants et par la même occasion de générer des ressources propres indispensables à notre équilibre budgétaire.

Durant la dernière période quinquennale, nous avons fortement structuré cette politique en dédiant une direction adjointe à cette thématique et en créant une structure de coordination au niveau central de l'IUT, le « Pôle Partenariats », chargé d'accompagner les acteurs des départements dans ce développement en liaison avec la Mission Formation Continue et Alternance (MFCA) de l'université. A noter aussi que ces deux dernières années ont permis un travail très important avec la MFCA avec notamment la mise en place d'une charte qualité au sein des formations en alternance et la certification FCU du service FCA.

Un certain nombre d'outils ont aussi été déployés afin de faciliter le développement de l'alternance : organisation systématique des calendriers principaux de LP selon un rythme d'alternance, mise en œuvre d'un Livret Electronique de l'Alternant (Arexis), mise en place de communications spécifiques pour promouvoir l'alternance.... De leur côté, les équipes des départements se sont aussi pleinement saisies de cette stratégie (forums alternance, relations entreprises...).

In fine, le nombre d'étudiants inscrit en alternance ou FC sur des diplômes IUT (DUT et LP) a fortement augmenté (+60%) en cinq ans pour atteindre aujourd'hui environ 750. Cette évolution s'est essentiellement jouée sur les LP qui comptent aujourd'hui en moyenne 71% de leurs étudiants inscrits en alternance. Cependant, plusieurs départements développent aussi l'alternance sur un groupe de deuxième année (GMP,

Académie : Toulouse
 Université : Université Toulouse III – Paul Sabatier
 IUT : Toulouse

GEII, TC et plus récemment GEA Auch) et d'autres devraient suivre (Génie civil, ...). A noter que la modification de la politique régionale sur l'apprentissage (ouverture plus large aux formations du supérieur) a permis de développer significativement le nombre d'apprentis qui était jusque-là resté relativement faible dans notre IUT. La nouvelle réforme de la formation professionnelle va désormais permettre l'ouverture à l'apprentissage pour toutes les formations. Au total, nos projections d'évolution sont sur un rythme de 50 alternants supplémentaires par an.

Côté stages qualifiants courts, le bilan est plutôt à la stabilité avec une moyenne d'une quarantaine par an et ce malgré l'écriture de toutes les maquettes des LP en blocs de compétences / blocs d'enseignements.

La montée en puissance progressive du Pôle Partenariats (deux à trois embauches prévues dans les deux prochaines années pour compléter les trois personnels déjà recrutés) devrait permettre de conforter le développement de l'alternance en améliorant le soutien aux équipes pédagogiques (expertise sur FCA mais aussi sur la TA par exemple, professionnalisation des équipes enseignantes et administratives, aide à la commercialisation...) et au total de structurer progressivement au sein de l'IUT une fonction jusque-là exercée essentiellement par les départements directement avec la MFCA et le CFA de l'université. Dans ce mouvement général, la Formation Tout au Long de La Vie devrait aussi pouvoir se développer, et ce d'autant plus que les nouveaux PPN des DUT devraient être largement rédigés en blocs de compétences.

VAE

Formation	Validation Partielle					Total Général
	2014	2015	2016	2017	2018	
DUT	1	0	0	0	0	1
LP	7	4	3	2	1	17
Total IUT	8	4	3	2	1	18
Formation	Validation Totale					Total Général
	2014	2015	2016	2017	2018	
DUT	3	2	4	1	5	15
LP	17	15	17	10	13	72
L3	1	1	0	0	0	2
Master 2	0	2	0	0	0	2
Total IUT	21	20	21	11	18	91

Tableau 9 - Bilan des VAE par type de diplôme

Le nombre de VAE est resté pratiquement constant pendant la période avec un total de 91. Ces VAE concernent principalement les licences professionnelles, pour lesquelles le nombre de techniciens titulaires d'un DUT ou d'un BTS en activité et souhaitant acquérir un niveau de qualification supérieur est important. Les validations partielles sont en décroissance sur la période. Le développement de l'approche par blocs de compétences des formations doit permettre une réactivation de ces VAP dans les années à venir.

Pédagogie et professionnalisation

Si la pédagogie et la professionnalisation restent évidemment l'apanage des équipes des départements, la direction l'IUT a néanmoins mis en place depuis de nombreuses années des actions transversales pour faciliter l'innovation pédagogique. Un certain nombre d'entre elles entrent d'ailleurs dans le cadre de la convention que l'ARIUT a signé avec le rectorat qui vise à faciliter l'accueil et la réussite des bacheliers.

Ainsi, l'IUT finance chaque année un Bonus Qualité Formation (heures, fonctionnement) à destination des départements qui présentent un projet dans la cadre de thématiques définies annuellement par la CFVU de l'IUT. Ce BQF vise à permettre une démarche d'innovation et d'ingénierie pédagogique dont le résultat a ensuite vocation à s'intégrer dans les heures normalement attribuées au département (heures PPN ou heures de responsabilités pédagogiques). Ces dernières années, ont été par exemple financées des innovations sur les thèmes suivants : le développement de l'alternance et de la FC, l'expérimentation du Parcours Licence en IUT.

Par ailleurs, une mission transversale de l'IUT vise à alimenter la réflexion sur la pédagogie et à diffuser les bonnes pratiques. Cette mission a notamment travaillé ces dernières années sur le lien entre les lycées et le supérieur (continuum -3/+3), le PPP, l'approche compétences, l'évaluation des formations (coordination de la démarche pour l'ensemble des départements).

Sur chacun de ces thèmes, la mission s'implique dans les réseaux locaux (rectorat, universités, établissements) et nationaux (notamment ADIUT) et travaille à la mutualisation des ressources (documents, lettre numérique « Pédago-flash », ateliers, colloques) permettant d'accompagner les équipes (écriture en compétences, appui à l'ingénierie de projets, formations...). A noter aussi que la directrice adjointe chargée des formations (mandat achevé en 2018) s'est beaucoup impliquée dans ce champ au niveau local et national (commission pédagogie ADIUT, groupe de travail Parcours Licence IUT, JPP...).

Parmi les actions transversales les plus marquantes, on notera par exemple :

Académie : Toulouse
 Université : Université Toulouse III – Paul Sabatier
 IUT : Toulouse

- L'organisation des JARIUT, journées pédagogie de l'ARIUT, réunissant chaque année une centaine de participants (enseignants de lycées et d'IUT) dans un IUT différent, centrées chaque année sur un thème spécifique (*Du lycée à l'IUT : Activons nos pédagogies*), « Pédagogie, pédago-Jeu », "Du lycée à l'IUT : L'accompagnement des parcours vers la réussite", « Du lycée à l'IUT : pratiquer pour apprendre », « les usages de la vidéo dans nos form'actions »).
- L'accompagnement de certains départements dans la mise en place de l'expérimentation du « Parcours Licence en IUT », démarche nationale de l'ADIUT. Puis la participation à la réflexion sur le DUT en 180 ECTS.
- La création d'un S2 « Découvrir », passerelle permettant aux étudiants en difficulté au terme de leur S1 à l'IUT ou à la faculté des sciences de retravailler leur projet pour une nouvelle orientation réussie à l'IUT, à l'université, ou en BTS. A noter que ce projet démarré en 2017 a bénéficié du soutien de l'université et du rectorat, via la loi ORE.
- La création du projet Pass'Sup, quizz construits en partenariat avec des lycées (à partir d'une démarche d'évaluation diagnostique), permettant aux lycéens de se préparer à leur entrée à l'IUT et aux nouveaux entrants à l'IUT de travailler les bases scientifiques nécessaires.

La mission pédagogie et professionnalisation poursuivra son travail dans les années qui viennent autour de trois enjeux-clés :

- la Transformation Numérique
- la Transition Pédagogique Lycée – IUT
- la professionnalisation

TICE

Un pôle TICE (chargé de mission + CRI + correspondants départements) existe formellement à l'IUT depuis plus de dix ans. Il a permis une véritable acculturation à l'usage des TICE et une utilisation effective et importante des outils numériques pour la pédagogie. La plateforme Moodle est notamment devenue d'un usage courant pour 40% des enseignants et 80% des étudiants grâce au travail de sensibilisation, de formation et d'accompagnement des utilisateurs. D'autres pratiques ont aussi plus récemment été développées, par exemple : dynamisation des enseignements par quiz en CM ou TD (carton de vote ou BYOD), tests et QCM en ligne... L'intégration d'outils numériques dans les formations (hybridation des formations) par exemple en TP pour permettre certaines modélisations (3D, vidéo, cycle de vie) ou réalisations connaît aussi un développement important porté notamment par les co-financements de la région dans le cadre du SRESRI.

Le pôle TICE de l'IUT est par ailleurs fortement intégré dans un réseau national : très gros contributeur d'IUT en ligne, lauréat de plusieurs appels à projets régionaux et nationaux (PassSup et StartIUT).

Le pôle TICE est au cœur de la « transformation numérique » que connaissent actuellement nos formations et qui devrait s'amplifier.

Politique documentaire

Quatre centres de documentation / bibliothèques sont répartis sur les quatre sites géographiques de l'IUT. S'y ajoute un centre de documentation spécialement dédié aux chercheurs en SHS. L'ensemble est piloté par le service CRDoc appuyé sur une commission documentation. Ces centres de documentation sont intégrés dans le réseau des BU et travaillent en collaboration étroite avec le SCD de l'université.

La fonction documentaire a largement évolué depuis une dizaine d'années vers la formation des usagers dans une logique de lien plus fort entre pédagogie et documentation. Plus récemment, les espaces de ressources documentaires sont intégrés dans une réflexion de type learning center permettant de mettre à disposition des étudiants un environnement favorable pour des travaux en autonomie en petits groupes, du type projets. Cette évolution a d'ores et déjà été actée à Castres où, en partenariat avec l'Institut National Universitaire Champollion, un learning center a été réalisé et ouvert en janvier 2019. La réflexion se poursuit désormais sur tous les autres sites pour adapter les structures existantes à cette nouvelle forme de service.

Politique des langues

Résultat d'une étroite collaboration entre chercheurs et acteurs de terrain, le Centre de Relations Internationales et de Langues (CRIL) est en activité depuis 2010. Il regroupe à la fois un Centre de Langues et le pôle Relations Internationales. Il accueille environ 2500 étudiants par an qui viennent compléter leur formation en langues. Le Centre de Langues permet également de préparer linguistiquement les étudiants et personnels à la mobilité, en coordination avec le pôle Relations Internationales. Chaque année des actions de formation continue pour le personnel de l'IUT sont organisées par l'équipe dans les locaux du CRIL.

Au cours de la dernière période quinquennale, le centre de Langues a été renforcé par l'affectation d'un deuxième personnel de façon à augmenter sa capacité d'action, par la mise en place d'une commission du Centre de langues où sont représentés tous les départements de l'IUT, et par un raffermissement du lien avec les Relations Internationales. Les principales évolutions de la politique conduite peuvent se synthétiser ainsi :

- L'instauration systématique du 10% Apprendre Autrement des PPNs en anglais et espagnol au CL et la création de modules de LV2 mutualisés en allemand, arabe, italien et espagnol.

Académie : Toulouse
 Université : Université Toulouse III – Paul Sabatier
 IUT : Toulouse

- Le développement de nombreux projets : Lang in (l)ove, IDEX Fablang, «EMILE» (Enseignement d'une Matière Intégrée en Langue Étrangère), Parcours Individualisé en Langues (PIL), ateliers hebdomadaires de conversation pour le personnel.
- La création d'un Centre TOEIC Public et Institutionnel.
- L'amplification du rayonnement externe : congrès RANACLES, APLIUT, Séminaire Didactique, Formation Learning Labs.

Politique d'ouverture internationale

La politique d'ouverture internationale s'inscrit de longue date dans les axes de développement de l'IUT. Pour ce faire, l'IUT s'est doté d'une structure administrative spécifique, le « Pôle des Relations Internationales » (dépendant du service FSVE) situé au sein du CRIL. Deux personnels (1,6 ETP) y sont affectés et assurent la gestion des dossiers Relations Internationales, l'accueil et le départ des étudiants en mobilité en lien avec le service RI de l'Université. Ils organisent également les mobilités des personnels, l'accueil des délégations et partenaires étrangers. Par ailleurs, la politique des relations internationales est mise en œuvre par un chargé de mission auprès de la direction, des responsables RI dans chacun des départements et la Commission des Relations Internationales qui se réunit régulièrement (5 à 6 fois par an). Un budget de fonctionnement d'environ 20000 € est alloué à la politique RI et destiné en grande partie au financement de missions. Outre quelques spécificités liées aux diplômes, l'IUT s'inscrit dans la politique mise en œuvre plus globalement par l'Université.

Le bilan de la dernière période quinquennale peut se résumer ainsi :

- ✓ Mobilité étudiante : stabilité de la mobilité sortante en stage (environ 280 étudiants chaque année) et en DUETE (environ 80 étudiants chaque année), stabilité de l'accueil des étudiants étrangers dans des programmes - ADIUT, SFERE, Campus France, Erasmus - (environ 100 étudiants en DUT 1, DUT 2, LP, L3) et légère augmentation de la mobilité sortante en semestre (de 10 à 20 étudiants).
- ✓ Mobilité du personnel : développement dans le cadre du programme ERASMUS (3-4 mobilités / an), poursuite de la politique de co-financement IUT/départements des missions (environ 25 missions par an).
- ✓ Démarche qualité : création d'un bureau de la commission RI, création d'une charte du tuteur d'étudiants étrangers en programme d'accueil, pour le DUETE création d'un règlement intérieur et mise en place d'un jury d'admission et d'un tutorat des étudiants, enfin mise en place d'une démarche de préparation à la mobilité des étudiants (interculturalité).
- ✓ Actions pour le développement de la mobilité : création d'un concours photo, participation des étudiants étrangers accueillis à des ateliers/conférences au CRIL, développement d'enseignements de spécialités en anglais (en lien avec le Centre de Langues), restructuration des pages Relations Internationales du site internet.

L'attribution et la gestion des bourses de mobilité sont globalisées au niveau de l'IUT et de l'université. En 2019 la quasi-totalité des étudiants en mobilité a bénéficié d'une bourse via le Conseil Régional Occitanie, le programme ERASMUS (student mobility for studies ou student mobility for placement) ou le MESRI (bourses AML à destination des boursiers du CROUS).

Globalement, les mêmes tendances devraient être à l'œuvre dans les années qui viennent même si de nouveaux projets verront sans doute le jour, comme par exemple :

- ✓ La mise en place d'un programme ARIUT d'accueil d'étudiants de la province du Sichuan.
- ✓ Le développement de la coopération avec des instituts de technologie du Japon (KOSEN).
- ✓ De nouveaux accords avec des universités du Japon et du Mexique.

Par ailleurs, l'émergence du DUT en 180 ECTS pourrait à l'horizon 2023 ou 2024 faciliter la mobilité d'étudiants en S5 ou S6. Hormis, le DUETE, la mobilité de crédits en études est aujourd'hui très faible.

Entrepreneuriat

Depuis maintenant plus de 5 ans, en liaison avec le pôle PEPITE-ECRIN de la COMUE, l'IUT mène une politique en faveur du développement de l'entrepreneuriat étudiant en accompagnant le programme national PEPITE (Pôles Etudiants Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat dans l'enseignement supérieur). La reconnaissance et la mise en place du Statut National d'Etudiant Entrepreneur (SNEE) d'une part, l'accueil des étudiants entrepreneurs ainsi que l'aménagement de leur parcours d'étude d'autre part, constituent aujourd'hui deux actions clés de l'IUT en matière d'entrepreneuriat étudiant.

Une chargée de mission auprès de la direction a été mandatée pour :

- Renforcer la culture de l'entrepreneuriat à l'IUT.
- Assurer l'accompagnement des départements dans la mise en œuvre du SNEE.
- Constituer une expertise sur les dispositifs politique, pédagogique et de recherche sur le thème de l'entrepreneuriat étudiant

Ainsi, l'IUT a fortement augmenté ces dernières années le nombre d'étudiants entrepreneurs (de 1 en 2014-2015 à 34 en 2018-2019). Cette action, qui contribue à une forme de professionnalisation des étudiants en leur permettant de travailler à une perspective d'emploi en accord avec leur projet personnel, sera bien entendue poursuivie.

Académie : Toulouse
 Université : Université Toulouse III – Paul Sabatier
 IUT : Toulouse

2.3 Réussite et devenir

Réussite

DUT :

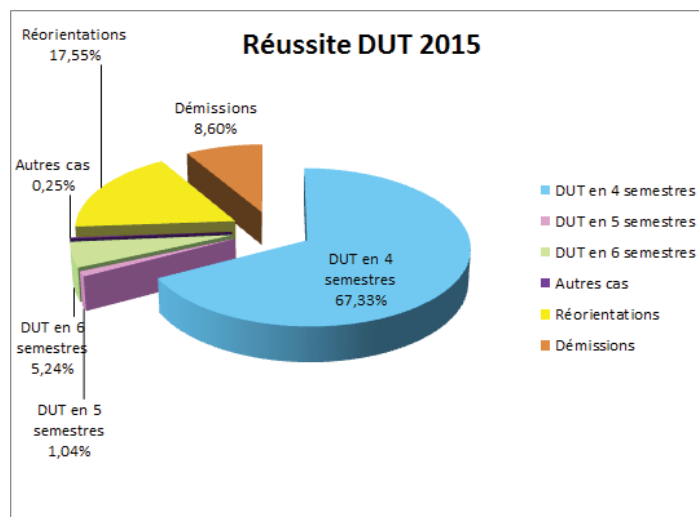


Figure 2 - Réussite

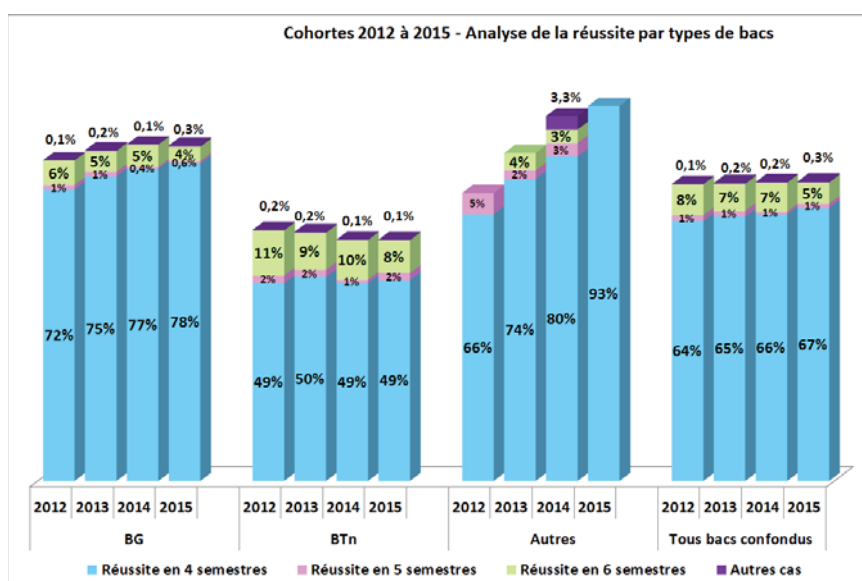


Figure 3 – Réussite par type de bacs

La cohorte 2013 coïncide avec l'arrivée des nouveaux bacheliers et des nouveaux PPN. Ces derniers ont été mis en place progressivement en 2013-2014 pour la première année et en 2014-2015 pour la deuxième. L'instauration des nouvelles maquettes a fait l'objet de nombreuses démarches : rencontres systématiques de la scolarité avec les différents départements pour la modélisation, mise en place des 10 % d'Apprendre Autrement accompagnée par un Bonus Qualité Formation, soutien des innovations pédagogiques, le tout dans un esprit de réussite de tous les publics. Les départements se sont adaptés aux profonds changements opérés dans le second degré (« démathématisation » des enseignements, diminution des enseignements pratiques de technologie en BTn) qui ont abouti à une modification de la typologie du public accueilli. Ces efforts nombreux et continus ont abouti à maintenir une réussite globale stable sur la période. On note une augmentation de la réussite des bacs généraux (+4%), et un maintien presque à l'identique de la réussite des bacs technologiques. La situation doit encore être améliorée dans certains départements (comme le montre l'histogramme ci-dessous), et c'est dans cet objectif que de nombreux projets pédagogiques sont en cours (cf. Pédagogie, TICE).

Académie : Toulouse
 Université : Université Toulouse III – Paul Sabatier
 IUT : Toulouse

Département	2012	2013	2014	2015	Taux moyen de réussite 2012_2015
Techniques de Commercialisation Castres	96,49%	89,71%	90,57%	83,02%	89,95%
Techniques de Commercialisation Toulouse	85,49%	91,57%	91,12%	90,30%	89,62%
Packaging Emballage Conditionnement	82,14%	73,33%	89,66%	89,29%	83,60%
Information - Communication	88,50%	75,23%	82,30%	81,20%	81,81%
Métiers du Multimédia et de l'Internet	77,97%	81,36%	76,92%	88,14%	81,10%
Génie Biologique	79,52%	86,42%	77,22%	73,63%	79,20%
Chimie	77,38%	75,00%	82,35%	80,23%	78,74%
Hygiène Sécurité Environnement	75,47%	73,33%	84,62%	76,47%	77,47%
Gestion des Entreprises et Administrations Ponsan	79,41%	79,50%	73,17%	72,46%	76,14%
Gestion des Entreprises et Administrations Auch	80,77%	81,13%	66,67%	67,24%	73,95%
Gestion des Entreprises et Administrations Rangueil	68,59%	79,35%	75,16%	69,81%	73,23%
Mesures Physiques	78,91%	70,40%	68,55%	72,73%	72,65%
Génie Chimique - Génie des Procédés	70,54%	72,36%	70,09%	68,52%	70,38%
Génie Civil Construction Durable	74,35%	69,43%	70,74%	63,10%	69,41%
Génie Mécanique et Productique	60,97%	70,14%	66,67%	72,90%	67,67%
Informatique	59,51%	58,23%	65,33%	70,55%	63,41%
Génie Electrique et Informatique Industrielle	55,03%	52,63%	61,40%	66,06%	58,78%

Tableau 10 - Cohortes 2012 à 2015 – réussite par département

On notera que le travail spécifique engagé par le département GEI depuis la dernière évaluation a permis de remonter les taux de réussite.

Licence professionnelle :

taux de réussite	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
	94,35 %	93,88 %	92,05 %	94,89 %	94,14 %

Tableau 11 – Réussite en licence professionnelle

La réussite en LP est stable sur la période, avec un niveau moyen très élevé. Le caractère professionnalisant très marqué de ces formations, avec notamment une part importante accordée aux projets et stages, un niveau élevé d'intervention de professionnels (38,6 % indicateur 10), un développement important de l'alternance, une pédagogie innovante assise sur des plateaux techniques de qualité et des étudiants intéressés et motivés sont autant de paramètres qui permettent d'expliquer ce fort taux de réussite.

Devenir

La logistique des enquêtes nationales de suivi du diplômés (DUT et LP) est prise en charge par l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE) de l'université. C'est l'OVE qui réalise l'envoi du questionnaire puis les premières relances (mail et téléphonique) en liaison avec le référent-enquête du département. Celui-ci prend ensuite le relais pour obtenir le meilleur taux de retour possible.

Les étudiants sont interrogés 30 mois après l'obtention de leur diplôme. La dernière enquête concerne les diplômés 2014-2015. Les nombres présentés ci-après résultent de l'agglomération des données 2012-2013 à 2014-2015. Les taux de réponses sont élevés (80%) mais la mise en place de la RGPD laisse craindre une baisse sur la campagne 2015-2016.

DUT :

84 % des étudiants ont réalisé une poursuite d'étude immédiate à l'issue du DUT, 64 % visant initialement un niveau Bac+5 (31 % master, 29 % école d'ingénieur, 9 % école de commerce) et 29 % un niveau Bac+3 (22 % LP et 6 % L3).

Parmi les étudiants actifs 30 mois après l'obtention du DUT, 93 % sont insérés professionnellement avec un salaire net médian de 1500€. L'Occitanie (72%) reste le lieu d'emploi majoritaire.

Licence professionnelle :

75 % des diplômés sur l'ensemble des spécialités sont en vie active durable après leur LP, avec des écarts allant de 51 % (SHS) à 85 % (BTP).

77 % des étudiants en recherche active d'emploi après leur diplôme ont trouvé un emploi après 3 mois et 97 % après un an. La grande majorité des contrats (80 %) sont à durée indéterminée, le salaire net médian est de 1647€. Ces emplois sont situés majoritairement en Occitanie (70%).

Académie : Toulouse
 Université : Université Toulouse III – Paul Sabatier
 IUT : Toulouse

Les étudiants ayant poursuivi les études ont majoritairement obtenu un Bac + 5 (61% master, 16 % école d'ingénieur, 4 % école de commerce).

2.4 Recherche et Transfert de Technologie

L'IUT « A » Paul Sabatier mène depuis longtemps une politique d'accompagnement de la recherche et du transfert de technologie. Cette politique vise à :

- affirmer le caractère universitaire de l'IUT : rôle essentiel des enseignants-chercheurs dans les formations dispensées à l'IUT, interventions dans d'autres formations de l'université (Masters, Doctorats) et soutien du potentiel recherche aux formations existantes et au développement de nouvelles ;
- permettre aux enseignants-chercheurs de l'IUT de mener conjointement les deux missions principales de leur statut universitaire ;
- permettre le cas échéant, aux personnels du second degré d'être impliqués dans un travail de recherche ou de transfert technologique ;
- permettre le cas échéant, aux personnels BIATSS (Administratifs et ITRF) de contribuer au soutien technique des activités de recherche et de transfert.

Cette prise en compte de la double mission de enseignants-chercheurs revêt un caractère spécifique pour :

- Les enseignants-chercheurs dans les domaines « Sciences Humaines et Sociales » et « Droit Economie Gestion » car majoritairement affectés à l'IUT au sein de l'université Paul Sabatier Toulouse 3, université de sciences exactes ;
- Les enseignants-chercheurs affectés dans les sites de proximité de l'IUT (Auch et Castres)

Cette politique d'accompagnement s'appuie sur :

- des instances propres de représentation de la recherche en partie commune avec l'IUT de Tarbes :
 - Conseil recherche des deux IUT : politiques de publication d'emplois et de soutien à la recherche concertées ;
 - Commissions de recherche de sites à Auch, Castres et Tarbes : Actions communes d'animation et de valorisation de la recherche sur les sites ; accompagnement et soutien financier des collectivités locales sur les trois sites décentralisés, notamment pour le co-financement de thèses (22 thèses en cours sur les trois sites) ou l'accueil de stages masters.
- un soutien politique (notamment auprès des tutelles), financier (postes, budget propre, co-financement de thèses...) et matériel (locaux, plateaux techniques et plateformes technologiques) pour les équipes et laboratoires hébergés par l'IUT. L'IUT a fortement amplifié ce soutien sur la dernière période quinquennale :
 - Administration recherche et laboratoires : + 1,2 ETP
 - Soutien technique recherche (Site d'Auch) : + 1 ETP
 - Crédits affectés aux laboratoires et équipes hébergés : 71 k€ (+ 60%) ;
 - Co-financement de thèses : 8 en 2019 (2 en 2013) ;
- une coordination étroite avec les instances de gouvernance de la recherche de l'Université Paul Sabatier Toulouse 3 (Commission Recherche du Conseil Académique et Comités de recherche) et de l'Université de Toulouse (COMUE, Département Recherche et Doctorats), ainsi qu'avec l'ensemble des laboratoires dans lesquels les enseignants-chercheurs de l'IUT exercent leurs activités de recherche :
 - Les laboratoires et équipes hébergés ou soutenus par l'IUT couvrent les 5 comités de recherche de l'UPS (SDM, BABS, UPEE, MST2I, et ACTIHS) ;
 - Hors laboratoires hébergés par l'IUT (4 EA), les enseignants chercheurs de l'IUT contribuent aux activités de recherche et de valorisation de 3 UPR, 17 UMR, 1 UR et 3 EA de la COMUE UFTMP (CF. Tableau Annexe 2).

En 2019, L'IUT héberge et/ou soutient directement 4 laboratoires (tous EA) et 2 équipes (antennes) :

- * Le LAIRDIL (EA 7415) ;
- * Le LBAE (EA 4565) ;
- * Le LERASS (EA 827) ;
- * Le LGCO (EA 7416) ;
- * Antenne d'Auch du CESBIO (UMR 5126) ;
- * Antenne de Castres de LCC (UPR 8241) ;

A noter que les deux laboratoires qui étaient LU en 2016 ont depuis retrouvé leur statut d'Equipe d'Accueil (LAIRDIL et LGCO) suite à la dernière évaluation HCERES.

Les 237 postes d'enseignants chercheurs de l'IUT « A » se répartissent en termes de titulaires sur 171 postes de Maîtres de conférences (dont 23 HDR soit), 56 postes de Professeurs d'université, 3 ATER et 7 ½ postes de PAST. Le rapport PR/Total EC titulaires est de 23,6 % (de l'ordre de 32% pour l'UT3).

Académie : Toulouse
 Université : Université Toulouse III – Paul Sabatier
 IUT : Toulouse

Le nombre total d'enseignants chercheurs et le ratio PR/Total EC sont restés stables malgré une forte limitation des campagnes de recrutement (créations et renouvellements) sur les trois dernières années du fait des difficultés financières de notre université de tutelle. Seul le nombre de PAST a diminué (transformation en MCF ou contractuel).

Concernant le transfert de technologie et la valorisation, l'IUT « A » participe à plusieurs structures et projets de transfert technologique. L'ensemble des enseignants chercheurs de l'IUT intégré dans des structures de recherche de Toulouse participe de fait aux actions de valorisation et de transfert technologique portées par ces laboratoires en appui sur les plateformes technologiques et les centres de transferts implantés dans la métropole toulousaine. L'IUT a par ailleurs un partenariat historique avec le CRITT Mécanique et Composites implanté avec l'ICA, sur le site Aerospace campus de Montaudran.

Sur le site de Castres, la plateforme de tests de transport pour les emballages (Ilipack) à destination des industriels est totalement opérationnelle, entièrement équilibrée sur budget propre, et complète ainsi l'offre de service aux entreprises dans le domaine de l'emballage et du conditionnement. L'implantation d'une activité de recherche en lien avec l'Institut Clément Ader (ICA, UMR CNRS 5312) est en cours (publication d'un emploi de MCF en 2019) sur des modèles mécaniques liés aux conditionnements et emballages industriels et aux dommages consécutifs à des chocs et au crash.

L'IUT accompagne également le développement des structures FABLAB en particulier sur les sites de Castres et d'Auch. A Castres, l'IUT est partenaire du FABLAB InnoFab Castres-Mazamet, celui-ci étant hébergé dans les locaux de l'IUT. A Auch, l'IUT est partie prenante dans la mise en place du FABLAB Auch Gers, celui-ci devant ouvrir ces portes mi-2019.

Lors de la prochaine période quinquennale, l'IUT poursuivra sa politique volontariste de soutien à la recherche et au transfert de technologie en mettant particulièrement l'accent sur les axes suivants :

- Le volet RH : notamment augmentation du nombre de PR et du soutien BIATSS, poursuite de la politique de co-financement de thèses,
- Le volet politique : accompagnement des équipes hébergées à l'IUT, particulièrement sur les sites décentralisés dans l'objectif de concentrer les moyens nécessaires pour obtenir des masses critiques,
- Le volet patrimoine : amélioration des locaux dédiés à la recherche, particulièrement à Toulouse (projet dans le cadre du SPSI de l'université).

3. Gouvernance et pilotage

3.1 Gouvernance (cf. organigramme général de l'IUT – annexe 1)

Fonctionnement institutionnel

L'IUT est régit par des statuts et un Règlement qui ont été actualisés en 2015 (simplification et mise à jour réglementaire essentiellement).

Le Conseil de l'IUT est aujourd'hui présidé par Hélène ROUCH, personnalité extérieure désignée à titre personnel. Il se réunit quatre fois par an.

Le Conseil de direction, émanation du conseil de l'IUT, constitue une instance stratégique qui se saisit des réflexions de fond (modification des statuts, Contrat d'Objectif et de Moyens, évolution de l'offre globale de formation ou des capacités d'accueil, tendances lourdes de la masse salariale, évolution de l'organisation administrative de l'université...).

La préparation des décisions du Conseil ou leur exécution s'appuient sur des commissions qui couvrent l'ensemble des domaines d'action. La politique recherche est instruite par un Conseil recherche commun aux deux IUT de l'UPS (IUT « A » et IUT de Tarbes) relayé sur chaque site par une commission recherche de site.

Fonctionnement exécutif

Les orientations décidées par le Conseil sont relayées par plusieurs instances collectives de gestion :

- Le conseil de gestion rassemblant la direction, les chefs de départements et de services ainsi que le conseil de direction, qui permet d'associer l'ensemble des responsables à la mise en œuvre des décisions.
- Sur chaque site décentralisé (Auch et Castres), un comité de gestion de site présidé par le directeur adjoint responsable du site.
- La réunion régulière des cadres par la directrice administrative.

Le mode de fonctionnement de la direction de l'IUT A est, de longue date, collégial. L'actuelle équipe de direction comprend un directeur et cinq directeurs adjoints. Chaque directeur adjoint est responsable d'un champ particulier sur lequel il possède une large délégation du directeur (et du président pour les directions de sites décentralisés), il travaille en binôme avec les chefs de service de son champ de façon à bien articuler le pilotage politique et le pilotage administratif. L'équipe de direction se réunit hebdomadairement afin d'échanger et d'arbitrer en commun les questions essentielles. Elle est actuellement composée de :

Académie : Toulouse
 Université : Université Toulouse III – Paul Sabatier
 IUT : Toulouse

- Directeur : *Patrick Laurens*,
- Directeurs adjoints :
 - o *Myriam Carcasses* : ressources humaines
 - o *Eric Frankenberg* : formations, scolarité et vie étudiante
 - o *Bruno Gabriel* : site d'Auch, et recherche
 - o *Stephan Mongrand* : site de Castres, et formation continue et alternance
 - o *Dominique Pinon* : budget, patrimoine, hygiène et sécurité

L'équipe est complétée par *Jocelyne Brun*, directrice administrative, qui coordonne le fonctionnement des services centraux. Les sites d'Auch et de Castres disposent également chacun d'un responsable administratif qui coordonne les services communs du site.

La direction s'appuie également sur des chargés de mission qui ont vocation à organiser un pilotage transversal du thème dont ils ont la charge. Chaque chargé de mission travaille plus particulièrement avec le directeur adjoint de son champ de compétences. Ces missions évoluent dans le temps selon les besoins.

Enfin, des délégations signées du directeur sont établies lors de la désignation de chaque chef de département. Ceux-ci ont les responsabilités suivantes :

- organisation pédagogique de l'ensemble des formations rattachées à leur département (DUT, LP...),
- montage et exécution budgétaire du centre financier de leur département,
- attribution des services des enseignants et enseignants chercheurs affectés à leur département et attestation des services faits,
- consommation des heures d'enseignement affectées à leur département,
- autorité hiérarchique des personnels BIATSS affectés au département,
- responsabilité « locataire » sur les locaux qui leurs sont alloués,
- responsabilité hygiène et sécurité.

Fonctionnement administratif

L'IUT A Paul Sabatier assure la quasi-totalité des grandes fonctions de gestion administrative et technique. Chacun de ses services est en liaison avec ses homologues de l'université et de l'IUT de Tarbes.

L'organisation des services centraux de l'IUT a évolué de manière progressive pour s'adapter à de nouveaux contextes (contrat, évaluation, mise en place de nouveaux outils informatiques,...) et pour faire face aux nouvelles compétences liées à la mise en œuvre de la LRU (budget global, gestion des ressources humaines et de la masse salariale, contrôle de gestion....).

Depuis la dernière évaluation, on peut noter les évolutions suivantes :

- suite de l'installation de la direction administrative (fonction créée en 2013) avec prise en charge progressive de la coordination de tous les services de l'IUT,
- structuration du « pôle évaluation, pilotage et stratégie ». Le pôle est notamment impliqué dans la production systématique d'indicateurs de scolarité (bilan du recrutement, bilan des inscrits primo-entrants en S1 de DUT, suivi de cohorte, suivi des diplômés DUT et LP), et de RH (suivi de la masse salariale, bilan social),
- création d'un « pôle partenariats », chargé de coordonner les projets partenariaux avec les collectivités (FSE, SRESRI) et les entreprises, notamment le développement de l'alternance et de la Formation Continue,
- réorganisation du périmètre et des compétences du service immobilier et logistique avec l'identification d'un pôle travaux et d'un pôle logistique et maintenance, et le renforcement du maillage des correspondants patrimoine dans les départements,
- élargissement du périmètre du service communication intégrant désormais les fonctions accueil, vaguemestre et reprographie,
- création d'un poste de responsable à temps plein dédié à l'hygiène et la sécurité, ce qui a notamment permis un renforcement du maillage des correspondants H&S (AP, PCR, etc...) et des réunions de coordination, une amélioration du travail de liaison avec l'université, de la gestion des CCS et des documents réglementaires (registre HSE, gestion AT), une meilleure intégration de l'H&S dans nos processus (locations salles, événements, sous-traitance) ou encore la mise en place de procédures de sûreté (Diagnostic sûreté en cours),
- renforcement du Centre de Langues par l'affectation d'un deuxième personnel à temps plein et développement d'un centre de certification TOEIC public.

Au sein des services, un certain nombre d'évolutions peuvent aussi être notées :

- développement par les services scolarité et le CRI d'outils dématérialisés d'aide à la gestion de la scolarité : portail dédié, outil « Scol'IUT » (module jury),
- au sein de la scolarité, dématérialisation des inscriptions et fiabilisation d'APOGEE comme système d'information de référence,
- au sein du service RH, changement du SI RH (service RH université et IUT pilotes de l'outil SIHAM) et changement de l'application de gestion des services et charges d'enseignement.

Académie : Toulouse
 Université : Université Toulouse III – Paul Sabatier
 IUT : Toulouse

Relations avec l'université

On notera que le premier Contrat d'Objectifs et de Moyens avec l'université a été signé en 2015 et révisé par avenant en 2019.

La direction de l'IUT est invitée permanente au Conseil D'Administration de l'université, au CAC et dans les principales commissions. Le directeur siège également au Conseil des directeurs de composantes qui se réunit régulièrement. Quelques réunions permettent un certain dialogue de gestion avec la gouvernance ou les services de l'université.

Face aux difficultés budgétaires de l'université et au plan global de réduction de la masse salariale élaboré en 2016, l'IUT a revendiqué que le dialogue de gestion des ressources humaines s'établisse non pas au cas par cas, mais sur une enveloppe de masse salariale annuelle. Depuis 2017, l'IUT gère donc le suivi d'un plafond de sa masse salariale Etat (environ 41M€) qui lui est dévolu et élabore ses propositions d'emploi dans le cadre. L'IUT compense pour partie l'insuffisance de masse salariale Etat en transférant certains emplois (contractuels, ATER) sur son BPI afin de faire face aux retard de publications d'emplois de titulaires.

On notera aussi que l'université a entrepris depuis 2017 de mettre en œuvre un plan de réorganisation de ses services. Piloté par le DGS présent en 2017-2018, ce plan a été très chronophage pour les cadres de l'IUT et surtout a créé de fortes tensions entre la direction de l'IUT et la DGS de l'université par son caractère très centralisateur. *In fine*, l'organisation de l'université devrait cependant, au-delà des directions centrales, se décliner en trois grands secteurs dont un secteur « IUTs » qui nécessitera un rapprochement des services de l'IUT de Toulouse et de l'IUT de Tarbes. Cette organisation devrait permettre à l'IUT de conserver sa capacité de pilotage et de gestion. Il conviendra cependant de rester extrêmement vigilant sur ce point.

Enfin, au-delà des aspects de gestion et de gouvernance, il faut souligner que l'IUT a aussi dans de nombreux domaines contribué au projet général de l'université.

En formation, au-delà de la coordination naturelle du « champ technologie » qui regroupe l'ensemble des licences professionnelle des deux IUT, notre IUT est très impliqué sur le développement de l'alternance et sur la promotion de la démarche compétence. L'IUT assure par ailleurs le portage de toutes les formations de la mention Information-communication dans une logique de co-accréditation avec les autres universités toulousaines. L'IUT s'est aussi fortement impliqué dans le développement de dispositifs de réorientation en partenariat avec le Faculté des Sciences et d'Ingénierie (S2 Rebondir et S2 Découvrir) ou encore le portage du projet Maison de la Formation Jacqueline Auriol qui regroupera à terme (2021) sur un nouveau Campus l'ensemble des formations de Génie Mécanique de l'université en partenariat avec l'INSA et l'ISAE.

La contribution de l'IUT au projet de l'université se décline évidemment aussi au niveau recherche par la politique générale mise en place dans ce domaine et l'implication de ses enseignants-chercheurs dans de très nombreux laboratoires de l'établissement (§ 2.4).

L'IUT est aussi actif au niveau de la COMUE (Université Fédérale de Toulouse), non seulement à travers l'Institut Fédératif des IUT représenté au CAC mais aussi parce que deux de ses directeurs adjoints assurent sur les sites d'Auch et Castres le rôle d'« animateur de site » désignés par la COMUE et la Région.

Réseau régional des IUT (cf. § 1 Positionnement de l'IUT)

L'IUT de Toulouse anime pour une grande part l'ARIUT Midi-Pyrénées et l'Institut fédératif des IUT et gère notamment l'essentiel des relations avec le rectorat pour l'ensemble des IUT (convention ARIUT-Rectorat renouvelée depuis 2012). L'IUT co-anime aussi le consortium des IUT d'Occitanie et notamment les relations avec la Région.

3.2 Gestion des Ressources Humaines

Gestion de la masse salariale et des ETPT

L'IUT A est composé de 185 personnels BIATSS, 174 enseignants, 237 enseignants-chercheurs (EC) et 830 vacataires (en moyenne sur la période) dont 80 % de professionnels. L'ensemble de ces personnels est géré par notre service RH (10 personnes) qui assure la gestion intégrée des personnels de notre institut (y compris la paye). Cette spécificité nous a permis dans le contexte difficile de réduction du déficit de l'UT3 de participer à l'effort collectif en prenant la responsabilité d'assurer la gestion de notre masse salariale Etat (environ 41M€) et de nos ETPT dans le respect de la trajectoire budgétaire fixée par la gouvernance de l'université. Nous avons ainsi pu préserver l'emploi en utilisant plusieurs leviers dont nous disposons : mobilisation de ressources propres développées pour abonder l'enveloppe RH sur BPI, mise en place d'un décalage d'un à deux ans dans les recrutements d'enseignants et d'enseignants-chercheurs avec remplacement par des contractuels (ATER notamment), transfert sur Budget propre d'un nombre important de contractuels (+ 1M€ sur 3 ans). Ce défi important de maîtrise et d'optimisation des dépenses mais aussi de préservation de l'emploi et ainsi de la qualité de travail et d'accueil des étudiants a été rendu possible grâce au travail conjoint du service RH et du

Académie : Toulouse
Université : Université Toulouse III – Paul Sabatier
IUT : Toulouse

contrôleur de gestion de l'IUT dans un contexte où l'université ne dispose pas d'outil fiable de gestion de la masse salariale et des ETPT.

Durant cette période 14 nouveaux emplois de fonctionnaires ont été créés à l'IUT :

- ✓ 10 BIATSS au titre des concours Sauvadet
- ✓ 4 enseignants au titre de la politique volontariste d'accueil des bacheliers technologiques et de mise en place d'un nouveau parcours dans le cadre de la loi ORE.

Harmonisation des taux d'encadrement

Nous avons poursuivi notre effort afin d'harmoniser les taux d'encadrement des 17 départements et aboutir à une diminution de l'écart-type du taux d'encadrement (17% en 2013-14 et 9% en 2018-19) par redéploiements d'emploi en interne à l'IUT, création de postes et transformation de supports de contractuels en supports titulaires. Cela se traduit en particulier par une amélioration de l'encadrement des sites d'Auch et Castres.

Evolution de carrière

Concernant l'évolution de carrière des personnels de l'IUT, nous avons mis en place un accompagnement spécifique des personnels BIATSS qui se traduit concrètement par la mise en place de formations ciblées. Après avoir renforcé la qualité de nos services supports, nous avons fait le choix d'accompagner la montée en compétences des supports administratifs des départements à travers une série de formations, la mise au concours de postes de catégorie B dans les départements et l'évolution des fiches de poste. Des activités transversales ont été identifiées et certains personnels référents assurent désormais le relais entre les services supports et les secrétaires de département. Parmi les activités identifiées, on peut citer la gestion des vacataires et des services d'enseignement et le suivi de l'alternance. Ce travail doit se poursuivre.

De plus nous accompagnons aussi les personnels contractuels vers l'emploi pérenne en prenant en charge financièrement les formations adaptées (inscriptions au CNED par exemple pour les enseignants contractuels) et en faisant un suivi personnalisé visant à prendre en compte leur projet personnel.

Pour les enseignants du second degré et les BIATSS, nous avons aussi mis en œuvre un accompagnement en particulier pour les tableaux d'avancement et les listes d'aptitude mais aussi pour la préparation aux concours et examens professionnels. Cette activité très chronophage doit se développer et montre bien la plus-value d'un service de proximité de qualité. Ces efforts se sont traduits par un nombre significatif de promotions sur la période (on notera en particulier 7 BIATSS par listes d'aptitude et 33 par tableaux d'avancement, 60 enseignants du second degré par tableaux d'avancement).

Le premier bilan social de l'IUT a été présenté en Conseil en 2017. Il témoignera désormais tous les trois ans de l'évolution de notre politique RH.

3.3 Budget

Comme dans les autres domaines (RH, pédagogie, immobilier, etc.), dans le domaine financier l'IUT met en œuvre une gestion intégrée et dispose d'une large délégation par l'université. Le CRB de l'IUT contient toutes les recettes et toutes les dépenses des différents domaines d'activités de l'IUT : RH, pédagogie, patrimoine, et services communs (service général, logistique, reprographie, communication, etc.). En outre, conformément à la demande de la précédente évaluation, la direction de l'IUT a travaillé avec la direction du service de formation continue de l'université (MFCA) pour intégrer progressivement les recettes et les dépenses des activités de FC et Apprentissage dans le CRB de l'IUT.

Le statut d'ordonnateur secondaire de droit est bien respecté ; il est même accru par de larges délégations de la présidence : délégation de signature pour les conventions financières de moins 10 k€ et de passation de marchés publics (fournitures, services et travaux) de moins de 50 k€.

Les compétences du service financier de l'IUT sont reconnues au sein de l'université (13 ETP). Cela permet à la direction de l'IUT d'utiliser pleinement les techniques disponibles dans la GBCP (par exemple la gestion des opérations pluriannuelles). L'architecture et les délégations de gestion suivent des principes très anciens à l'IUT : le découpage des SO (Services Opérationnels, ex CF) suit ainsi le périmètre de chaque département et service ; chaque chef de département ou de service reçoit délégation du directeur de l'IUT. Même si la GBCP ne s'est pas traduite par des changements dans l'architecture budgétaire, elle a toutefois introduit un nouveau principe de gestion baptisé « virement anticipé » (VA). Cela correspond à l'inscription au Budget initial de la recette (ou la dépense) égale à la différence entre les recettes et les dépenses prévues en virement pour chaque CRB (ex UB) au cours de l'année. Le BI reflète ainsi plus complètement l'activité de la composante.

Le processus financier suit lui aussi les contraintes réglementaires. Le montage budgétaire est initié par le Débat d'Orientation Budgétaire de l'université ; une note de cadrage est ainsi validé : elle fixe notamment les

Académie : Toulouse
 Université : Université Toulouse III – Paul Sabatier
 IUT : Toulouse

étapes de construction budgétaire.

Le «pacte de développement» arrêté en 2016 par le CA de l'université a responsabilisé toutes les composantes sur la gestion de leurs masses salariales. Lors de la préparation du budget initial, l'IUT se voit ainsi notifier une dotation «d'équilibre» (recettes sur le BPI) et un plafond de masse salariale Etat à consommer sur le CRB (UB) RH de l'université (la masse salariale hors ETP Etat restant elle en dépenses sur le BPI) et un plafond d'ETP. Ainsi, l'IUT assure aussi le suivi de gestion et de consommation de sa masse salariale Etat.

Grandes masses

Pour donner un ordre de grandeur, le budget consolidé de l'IUT est d'environ 52 M€ : 46 M€ de charges de personnels (41 M€ masse Etat, et 5 M€ sur CRB IUT - contractuels, vacations, HCC) et 6 M€ de charges de fonctionnement et investissements.

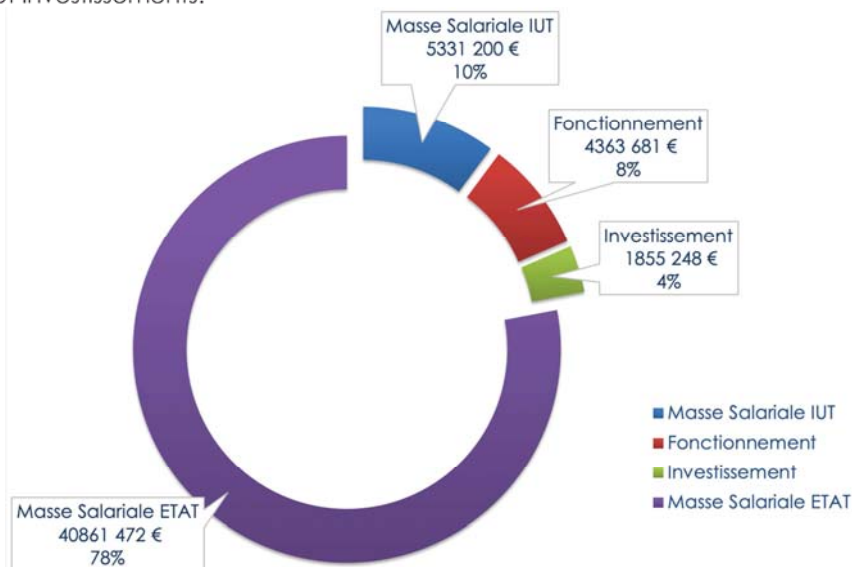


Figure 4 – Budget réalisé 2018 réparti par grandes rubriques

Éléments marquants sur la période

Le «pacte de développement» voté par le CA de l'université, qui vise essentiellement à réduire la masse salariale pour retrouver un équilibre budgétaire, a entraîné un important gel de postes. Ainsi, le plafond de masse salariale Etat attribué chaque année à l'IUT ne permet plus de financer tous les ETP Etat. Pour faire face à cette situation sans trop dégrader la situation des départements et des services, la direction de l'IUT a mis en œuvre une stratégie qui consiste chaque année à retarder la publication de certains postes Etat (notamment les postes enseignants) et à les remplacer provisoirement par des contractuels (ATER par exemple). La campagne d'emplois proposée chaque année depuis 2016 au vote du Conseil respecte cette contrainte.

En pratique, il s'agit ensuite de positionner les salaires des personnels contractuels soit sur le budget «Etat», soit sur le CRB IUT et de respecter d'un côté le plafond de MS Etat et de l'autre l'équilibre budgétaire de l'IUT. Dans ce contexte, l'enveloppe RH sur le CRB IUT a logiquement beaucoup augmenté (environ 1M€).

Par ailleurs, la mise en œuvre de la technique des virements anticipés (VA) a permis de faire évoluer significativement la visibilité des recettes liées à l'activité de Formation Continue et d'Apprentissage et leur intégration au sein du CRB de l'IUT. Concrètement, en grandes masses, environ 50% du chiffre d'affaires de la FCA (plus de 2M€) est aujourd'hui intégré dans le BPI de l'IUT (salaires, logistique, investissements), 30% reste sur l'UB FCA pour couvrir certaines dépenses de fonctionnement et 20% pour couvrir les frais de gestion du service FCA de l'université (à noter aussi qu'au terme d'un accord avec le service FCA, un tiers de ces 20% sont reversés à l'IUT pour toute augmentation du chiffre d'affaires par rapport à celui de l'année 2014).

Cette évolution s'inscrit dans une volonté partagée de l'IUT et de la direction du service FCA de l'université (MFCA) de faire évoluer la gestion financière de façon à rendre plus visible l'activité des composantes et du service. La poursuite de ce travail devrait permettre à terme d'intégrer toutes les recettes et dépenses de la FCA dans le BPI de l'IUT.

Analyses Recettes/Dépenses sur le CRB de l'IUT

L'analyse des recettes et des dépenses traduit la stratégie de la direction sur ces 4 dernières années. Face aux désengagements de l'Etat dans le budget de l'université et aux mesures de redressement prises par notre université, la direction de l'IUT s'est efforcée de travailler sur les ressources propres de façon à maintenir son activité :

Académie : Toulouse
 Université : Université Toulouse III – Paul Sabatier
 IUT : Toulouse

- En œuvrant pour le maintien des ressources existantes (TA, conventions, COM collectivités, etc.),
- En développement l'offre FCA (alternants, FC qualifiante, blocs de compétences, etc.),
- En développement la recherche de nouvelles ressources propres sur Appels d'Offres (Feder, AO SRESRI, partenariats, etc.)

Nous avons notamment pour ce faire créé un « pôle partenariats » dont la vocation est d'apporter un soutien aux équipes afin de « professionnaliser » l'ensemble de ces actions. Ce pôle en cours de développement sera transformé en service à part entière en 2019 et renforcé.

Les graphes ci-dessous traduisent l'évolution des budgets réalisés sur ces 4 dernières années. Ils montrent :

- En recettes : la diminution de la dotation de l'université (aussi bien dans le fonctionnement que dans la maintenance du patrimoine), et pour pallier cette baisse l'augmentation des ressources propres (particulièrement en virement interne).

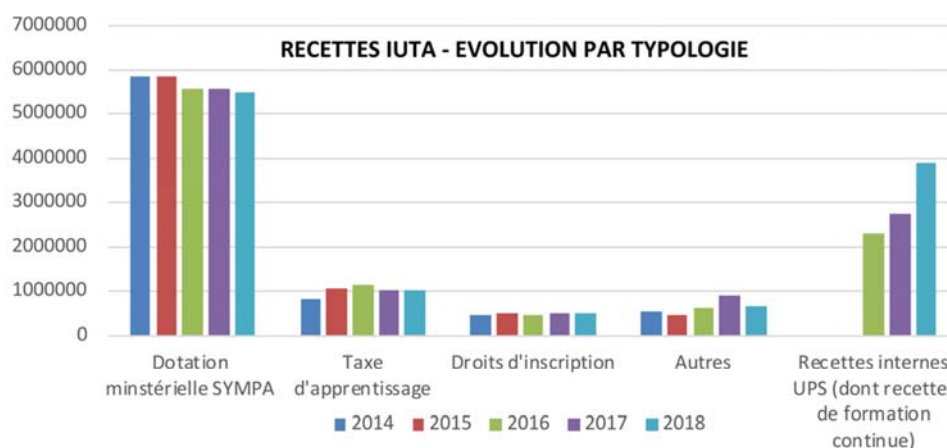


Figure 5 - Évolution des recettes réalisées sur 5 ans

- En dépenses : comme évoqué plus haut, l'augmentation significative des dépenses de personnels (liée à la contrainte de MS Etat et au transfert d'une partie des contractuels sur le CRB de l'IUT), l'effort fait par l'IUT pour maintenir dans ce contexte des dépenses de fonctionnement en pédagogie et de patrimoine. On constate aussi une capacité d'investissement accrue à partir de 2017 sous l'effet de la recherche de nouvelles recettes permettant de relancer l'acquisition d'équipements lourds.

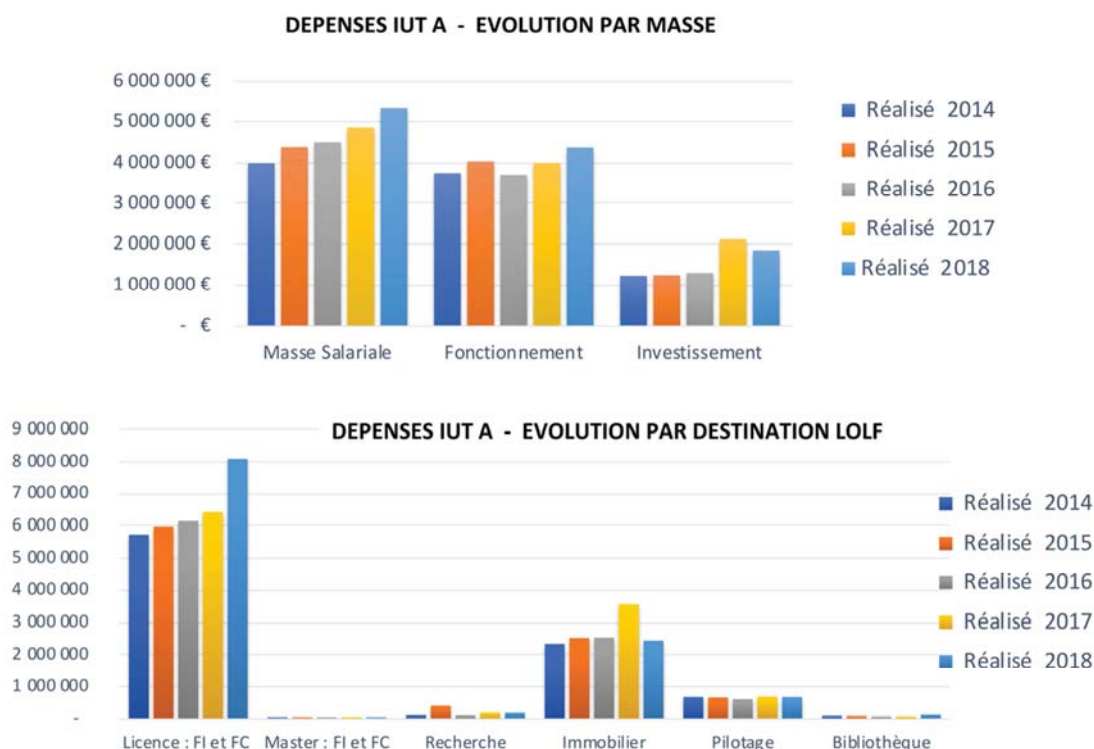


Figure 6 – Évolution des dépenses sur 5 ans (par masse et par action Lolf).

Académie : Toulouse
 Université : Université Toulouse III – Paul Sabatier
 IUT : Toulouse

Equipements de travaux pratiques

Malgré une conjoncture difficile, les investissements en équipements pour la formation ont été maintenus à un bon niveau, notamment grâce à quatre leviers de financement : l'augmentation des ressources FCA pour les départements, la mise en place d'une mesure de co-financement de la région dans le cadre du SRESRI, un financement CPER et l'établissement de partenariats avec des fournisseurs d'équipements lourds pour le département GMP.

Au total, les dépenses d'équipements pour la formation s'élèvent en moyenne sur la période à 1,5 M€ par an, ce qui a permis globalement de garantir les renouvellements nécessaires et de faire évoluer significativement certains plateaux techniques (notamment GMP).

Perspectives budgétaires

En dépenses, le retour à l'équilibre financier de l'université et l'amélioration progressive de l'évolution du GVT (Glissement Vieillesse Technicité) de la masse salariale Etat devrait permettre de relâcher un peu la pression sur les campagnes d'emplois Etat et de stabiliser, voire de faire décroître un peu, les dépenses RH sur budget propre pour maintenir une croissance des enveloppes d'investissements sur le patrimoine et les équipements.

En recettes, l'objectif est de maintenir la diversification des ressources avec une croissance des ressources propres par le développement de la FCA et des autres ressources partenariales (AO, partenariats entreprises...).

3.4 Patrimoine

Le STIL est le service technique en charge de la gestion du patrimoine (62000 m2 SHON) de l'IUT. Il opère une gestion intégrée des locaux comprenant les fonctions d'entretien, de logistique, de maintenance et de construction. Il est structuré en interne en 2 pôles (un pôle travaux, un pôle logistique et entretien). Sur les sites de Auch et de Castres, le schéma d'organisation du site de Toulouse est dupliqué avec en proximité un agent de maintenance / conciergerie et des agents d'entretien (sous la responsabilité des Responsables Administratifs de site). Pour l'ensemble de l'IUT, la fonction patrimoine compte près de 32 ETP.

L'IUT a de longue date privilégié une logique d'appropriation des bâtiments par les départements et les services ; elle repose sur un maillage d'acteurs répartis dans chaque bâtiment (des personnels d'entretien et des correspondants patrimoine). Ils sont des acteurs fondamentaux de notre organisation qui permettent d'assurer un suivi efficace des opérations de petite maintenance et de construire une stratégie partagée avec les utilisateurs des locaux.

Le Conseil de l'IUT a réitéré sa volonté lors des différentes constructions budgétaires de maintenir une politique volontariste dans le domaine du patrimoine. Le nombre d'ETP et les moyens financiers ont ainsi été maintenus ; le renforcement du maillage des correspondants patrimoine a dans le même temps été renforcé.

Les travaux réalisés sont de plusieurs ordres :

- Des travaux financés sur fond propre de l'IUT (10€/m2) avec le soutien de la dotation maintenance de l'université (2,5€/m2) :
 - La maintenance de bas niveau est très largement internalisée,
 - Les travaux de rénovation de certains locaux sont externalisés mais sous maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre de l'IUT.
- Des travaux faisant l'objet de financement spécifique type CPER, plan campus, etc... : le plus souvent ces opérations sont réalisées sous une maîtrise d'ouvrage externe à l'université (région, collectivité, ou université de Toulouse / UFTPMIP).

Grâce à la construction d'une politique partagée du patrimoine (direction, départements) appuyé par un service immobilier en capacité de piloter des travaux, l'IUT a pu voir se concrétiser plusieurs grandes réalisations sur ces 4 dernières années dans les zones communes (suivi dans des OP /PPI) :

- La rénovation complète de 4 amphithéâtres sur les sites de Ponsan et Rangueil (Fonds propres - 400k€ par amphithéâtre)
- La refonte des parvis de Ponsan et de Rangueil (Plan Campus Aménagement Urbain Paysager, MOA Rectorat)
- La mise en accessibilité de locaux des bâtiments TC /GEA P, bâtiment central Ponsan. (CPER IUT - 1,3M€ - MOA IUT)

Dans le même temps, dans les départements, ce sont plus de 400 k€ qui ont été dépensés chaque année (co-financements direction/départements) pour réaliser des travaux de maintenance et de mise à niveau fonctionnelle des locaux.

Académie : Toulouse
 Université : Université Toulouse III – Paul Sabatier
 IUT : Toulouse

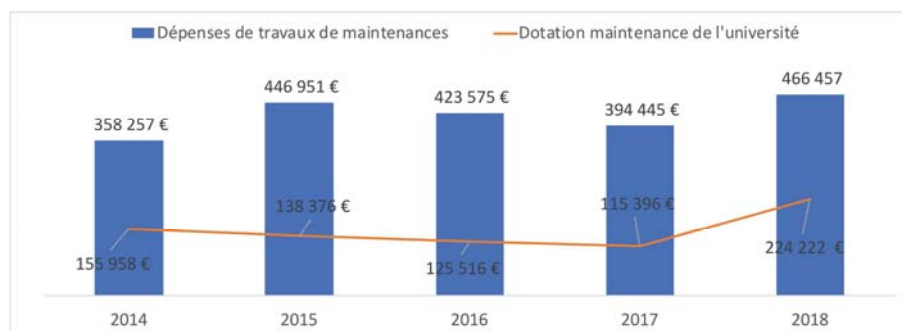


Figure 7 - Évolution des opérations de maintenance dans les départements (hors OP/PPI) et financement octroyé par l'université à l'IUT

Des opérations de construction/ restructuration sont actuellement engagés (phases études ou de chantier) :

- La réalisation de la maison J. Auriol : le chantier devrait démarrer fin 2019 (Opération Plan Campus - 39,16 M€ ; MOA : UFTMIP) : elle recevra en 2021 le département GMP sur le site de Montaudran.
- La rénovation du bâtiment A du site Auch (CPER 3 M€ ; MOA Région) : la livraison sera réalisée en 2 tranches 2019 et 2020.
- La restructuration des locaux et opérations de transition énergétique sur le site de Castres (CPER - 3,6 M€ ; MOA : collectivités locales) : la livraison sera faite en 2021.
- L'opération de transition énergétique sur le site de Toulouse (CPER - 10,7M€ ; MOA Région) : livraison attendue 2022.

A échéance de 2023, l'IUT aura ainsi bénéficié de 56,5 M€ pour restructurer ces locaux.

Le SPSI 2019 / 2023 de l'université prolonge ces opérations en prenant en compte un projet ambitieux de redistribution à terme de l'ensemble des départements toulousains par pôles de compétences. Ainsi, il est prévu à partir de la rénovation du bâtiment laissé vacant par GMP en 2021 de positionner progressivement l'ensemble des départements secondaires sur le site de Rangueil et les départements tertiaires ainsi que les laboratoires SHS sur le site de Ponsan. Ce projet fera l'objet d'études de faisabilité au cours de l'année 2019 afin que les demandes de financement soient ensuite portées, notamment dans le prochain CPER.

3.5 Hygiène, sécurité, sureté

Depuis les 5 dernières années, la direction de l'IUT a travaillé à structurer la fonction administrative de responsables HSE et sureté au sein de l'IUT. Un agent de catégorie A a été recruté.

Le fonctionnement de la cellule HSE de l'IUT s'est donc structuré plus institutionnellement en identifiant un acteur responsable (en liaison avec le service de prévention de l'université) et en confortant le maillage de correspondants HSE (AP coordonnateur, réseaux d'AP, secouristes du travail, PCR, chargés d'évacuation, etc...). Le volet sureté s'est aussi renforcé en rendant plus lisible les procédures de gestion (organisations des astreintes, procédures de gestion des événements, gestion vigi-pirate, audit de sureté). Enfin, sur la sécurité incendie, ce recrutement d'un agent formé dans le domaine a permis de préparer et de suivre les commissions communales de sécurité de façon plus continue. Les avis favorables d'exploitation ont ainsi été pérennisés. Seules les mises en sécurité des bâtiments du site de Ponsan (inscrit dans le SPSI de l'université) resteront à faire évoluer.

Académie : Toulouse
 Université : Université Toulouse III – Paul Sabatier
 IUT : Toulouse

Partie 3 : La stratégie à venir, les perspectives de l'IUT

Cette partie de synthèse a fait l'objet d'un séminaire d'une journée le 10 mai 2019 qui a réuni une soixantaine de responsables de l'IUT : l'ensemble de la direction et chargés de mission, les chefs de départements et de services, des membres du conseil et des animateurs des commissions.

Atouts - Offre de formation de qualité, accueil de publics diversifiés, notamment bacheliers technologiques, développement alternance, politique Relations internationales dynamique - Forte implication recherche : EC impliqués dans 27 laboratoires, soutien labos et équipes hébergés à l'IUT, soutien politiques de sites - Structuration de l'IUT et de son pilotage, responsabilité des départements, qualité des services - Stratégie volontariste en matière de : gestion RH et masse salariale, rénovation du patrimoine, politique académique et régionale	Opportunités - Rénovation des parcours (DUT 180 ?) et de la pédagogie favorisant la réussite des différents publics - Augmentation capacité d'accueil notamment sur les sites décentralisés, liée à l'augmentation du nombre de bacheliers et aux financements ORE - Développement des ressources propres (notamment alternance et FC) - Coopération renforcée avec les services de l'IUT Tarbes et meilleure coordination avec directions centrales UPS
Faiblesses - Réussite des bacheliers technologiques à améliorer - Patrimoine à rénover, mais de nombreux projets en cours - Sous-encadrement RH en personnels titulaires - Fragilité Finances : équilibre fortement lié aux ressources propres	Menaces - Environnement formation en forte évolution (Reconnaissance du Bachelor) - Sous dotation de l'université par le ministère - Tendance générale à la centralisation des services dans les universités

Pour les cinq prochaines années, quelques axes stratégiques nous paraissent essentiels :

Formation

- **La rénovation nationale et locale de notre offre de formation pour mettre en œuvre les parcours conduisant au niveau L**, probablement le nouveau DUT en 180 ECTS, qui s'accompagnera d'une **refonte des PPN**. Cette démarche de transformation nous amènera à traiter particulièrement de :
 - **L'accueil et la réussite de publics diversifiés**, notamment les bacheliers technologiques, grâce à la mise en place de **cursus plus adaptés** à ces différents publics, permettant notamment la **meilleure prise en compte de leurs acquis** (et de leurs manques) à l'entrée du DUT, de faciliter la transition lycée-DUT, **le -3/+3**, en lissant la marche parfois trop haute qui les sépare,
 - **Le repositionnement du DUT comme une voie qui vise l'insertion professionnelle au niveau L** pour une part significative des entrants. Il s'agit là de prendre acte du fait que **désormais l'insertion professionnelle des professions intermédiaire se fait à Bac + 3** et de reformatier nos formations dans cet objectif, même si évidemment les IUT garderont aussi leur vocation d'ascenseur social pour amener une partie de leurs publics vers des études longues,
 - **La possibilité de passerelles entre les différents cursus du supérieur**, IUT, Licence généraliste (et professionnalisante), BTS. Il faut **créer les dispositifs concrets** qui matérialisent ces passerelles pour permettre une fluidité et une individualisation des parcours et éviter les formations construites en silos étanches,
 - **Une transformation pédagogique** qui intègre résolument les nouvelles modalités que sont notamment :

Académie : Toulouse
 Université : Université Toulouse III – Paul Sabatier
 IUT : Toulouse

- **la pédagogie par projets** et toutes les formes de **pédagogies actives** (qui placent l'étudiant en position de faire),
- **les approches compétences** qui matérialisent les finalités professionnalisantes des formations,
- **le développement numérique** qui permet notamment l'hybridation des formations et l'accès à distance d'une partie des contenus,
- **et l'alternance** qui rend le plus concret possible le lien entre l'apprentissage des savoirs et celui des savoirs faire et savoir être.

- **La croissance raisonnée de notre offre de formation initiale**, en privilégiant les sites décentralisés, pour accompagner l'augmentation du nombre de nouveaux bacheliers, et **le développement de l'offre de formation continue** pour répondre aux besoins des salariés et des entreprises. Cependant, cette croissance est fortement liée à une nécessaire augmentation des moyens humains attribués à l'IUT.

Recherche

- **L'amélioration de l'encadrement et du soutien à la recherche** : augmentation du nombre de Professeurs d'Université ; augmentation du nombre de BIATSS en soutien à la recherche, notamment en SHS ; amélioration des locaux dédiés à la recherche.
- **La structuration de stratégies de recherche de site** permettant de mieux faire converger les moyens existants ou nouveaux (implantation des laboratoires, soutiens aux chercheurs, co-financement de thèses, bourses de master, manifestations scientifiques, valorisation du transfert de technologie...).

Gouvernance et gestion

- **Le maintien de nos prérogatives de pilotage et de gestion de l'IUT qui garantissent la qualité de nos conditions de travail dans un contexte universitaire en très forte évolution.** Cela supposera notamment :
 - **le renforcement de l'administration de notre institut** (évolution des compétences des services, dématérialisation de certains processus supports...) et **de la coordination avec les services de l'IUT de Tarbes** (mise en réseau des ressources d'expertise, procédures administratives communes...),
 - **la poursuite de la réflexion sur l'adaptation de nos instances** (notamment évolution des instances de site et de leurs compétences), **favorisant un fonctionnement collectif et concerté**,
 - **l'amélioration de nos processus de communication interne**, notamment de diffusion de l'information,
 - **la poursuite et le renforcement de la stratégie académique et régionale des IUT.**
- **L'amélioration de notre potentiel de Ressources humaines**, se traduisant notamment par :
 - le « dégel » progressif des emplois de fonctionnaire dont la publication a été retardée,
 - des créations d'emploi permettant une augmentation des capacités d'accueil,
 - le renforcement du Pôle Partenariats en soutien à l'alternance, à la formation continue, et aux candidatures aux appels à projets,
 - la poursuite de notre politique d'accompagnement des carrières et des compétences des personnels titulaires et des contractuels.
- **L'amplification de la rénovation de notre patrimoine immobilier et de la transition énergétique**, permise notamment par des moyens importants obtenus dans la deuxième tranche du Contrat de Projet Etat-Région. La rénovation de l'actuel bâtiment de GMP lorsqu'il aura été libéré en 2021 par le déménagement du département à Montaudran initiera aussi un projet de restructuration de grande ampleur des locaux toulousains.

Académie : Toulouse
Université : Université Toulouse III – Paul Sabatier
IUT : Toulouse

VISAS ET SIGNATURES :

A Toulouse, le

Le directeur de l'IUT,

A été présenté au
Conseil de l'IUT le : 27 / 06 / 2019

A Toulouse, le

La présidente du Conseil de l'IUT,

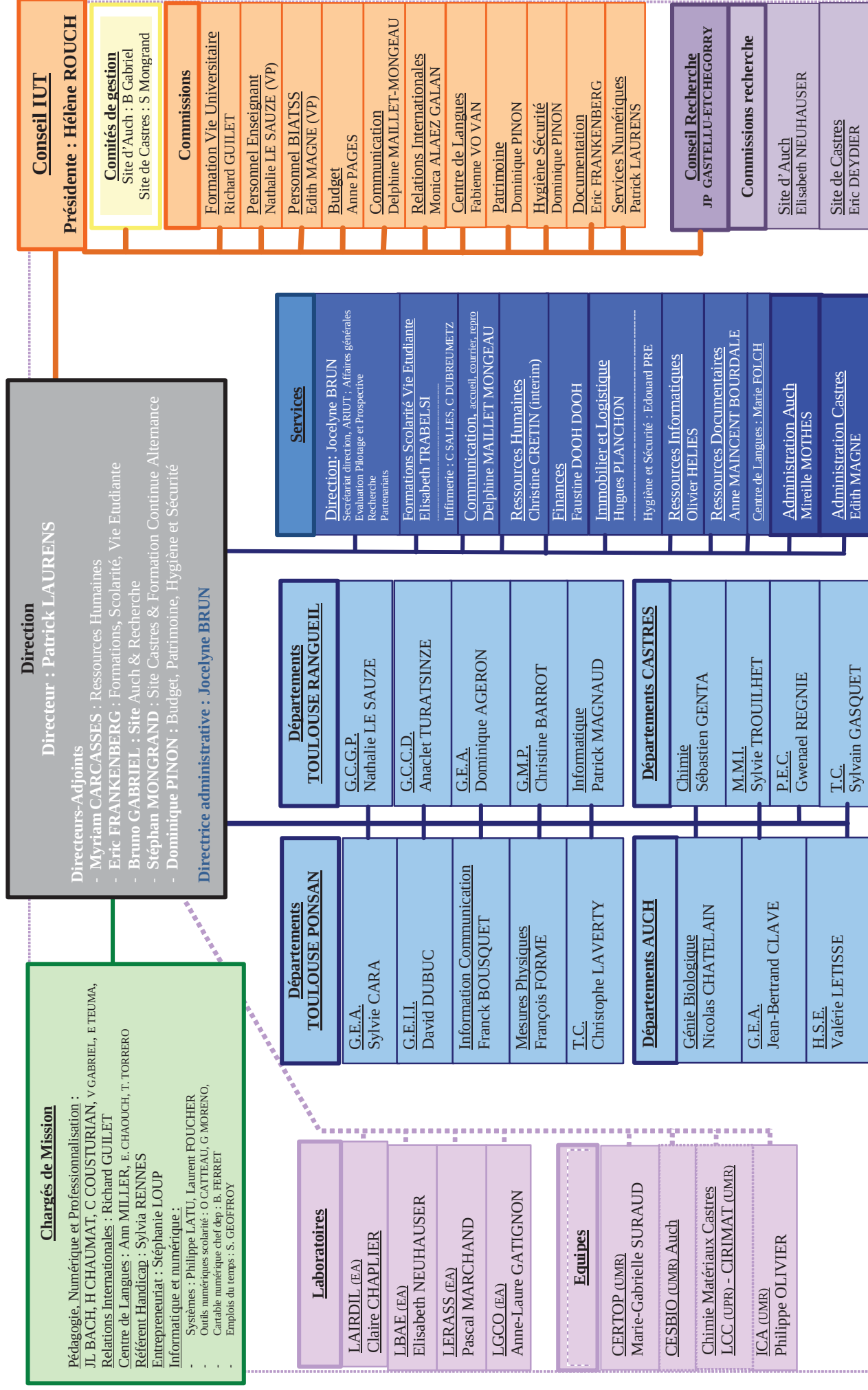
A été présenté à la CFVU ou au CAC le:18 / 06 / 2019

A été présenté au Conseil d'Administration le : 08 / 07 / 2019

A Toulouse, le

Le président de l'université,

ANNEXE 1 - Organigramme de l'IUT



* Assistants de Prévention : Daniel BARROT, Laurent BESSE, Emilie BEUGIN, Nicolas CHATELAIN, Cécile CHERIGNY, Nathalie CHIRON, Claude DESCHAMPS, Guy FARRE, Christine GUIRAUD, Alexandra HANIN, Arthur HOURUGOU, Henri LANZANOVA, Géraldine LASFARGUES, Franck LAUGA, Jérôme LAUNAY, Sandrine MIEGEVILLE, Philippe RABIER, Laurent TOURNOIS

ANNEXE 2 – Affectation des enseignants-chercheurs de l'IUT dans les laboratoires

Acronyme labo	LABO	Code	UO simplifié	PR	MCF	ATER	Total général
CDA	EA 780 CDA	U090R9J	EA CDA		1		1
CEMES	UPR 8011 CEMES	U035R5B	UPR CEMES		2		2
CESBIO	UMR 5126 CESBIO	U035R6H	UMR CESBIO	1	7	1	9
CIRIMAT	UMR 5085 CIRIMAT	U035R5C	UMR CIRIMAT		3		3
EFTS	UMR EFTS MA 122	U099R99	UMR EFTS MA		1		1
IMFT	UMR 5502 IMFT	U035R4D	UMR IMFT	1	2		3
IMRCP	UMR 5623 IMRCP	U035R5T	UMR IMRCP	1	1		2
IMT	UMR 5219 IMT	U035R4N	UMR IMT	2	12		14
IRAP	UMR 5277 IRAP	U035R6D	UMR IRAP	3	5		8
IRIT	UMR 5505 IRIT	U035R4F	UMR IRIT	7	17		24
LAAS	UPR 8001 LAAS	U035R4G	UPR LAAS	7	10		17
LAPLACE	UMR 5213 LAPLACE	U035R4H	UMR LAPLACE	1	7		8
LARA	EA 4154 LARA	U090R9I	EA LARA		1		1
LCA	UMR 1010 LCA	U090R9K	UMR LCA		1		1
LCC	UPR 8241 LCC	U035R5H	UPR LCC	1	4		5
LGC	UMR 5503 LGC	U035R4I	UMR LGC	5	5	1	11
LHFA	UMR 5069 LHFA	U035R5J	UMR LHFA		1		1
LISST	UMR 5193 LISST	U090R9H	UMR LISST		1		1
LMDC	EA 3027 LMDC	U035R4J	EA LMDC	5	11	2	18
MIAT	UR 875 MIAT	U090R9P	UR MIAT		1		1
SPCMIB	UMR 5068 SPCMIB	U035R5P	UMR SPCMIB		1		1
TONIC	UMRS 1214 TONIC	U018R1Q	UMRS TONIC		1		1
CERTOP	UMR 5044 CERTOP	U013R3G	UMR CERTOP	3	7		10
ICA	UMR 5312 ICA	U013R4C	UMR ICA	2	7		9
LAIRDIL	EA 7415 LAIRDIL	U013R3C	EA LAIRDIL		5		5
LBAE	EA 4565 LBAE	U013R1W	EA LBAE	3	6		9
LERASS	EA 827 LERASS	U013R3D	EA LERASS	3	26	3	32
LGCO	EA 7416 LGCO	U013R3H	EA LGCO	2	11	2	15
Statut Enseignant Associé à Mi-Temps					8		8
Total général				47	165	9	221